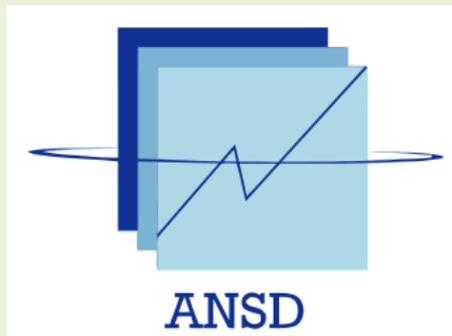




Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie



RAPPORT REGIONAL DEFINITIF RGPHAE 2013

Région de Saint Louis

Recensement Général de la Population et de l'Habitat,
de l'Agriculture et de l'Elevage



RGPHAE

Avril 2017

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh	BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar	NDIR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Papa Ibrahima Sylmang	SENE
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou	DIENG
Chef de la Division du Recensement et des Statistiques Démographiques	Samba	NDIAYE
Chef de Bureau Conception et Méthodes d'Analyses Sociodémographiques	Awa	CISSOKHO

COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	Abou	BA
Adjoint au Chef du Service Régional	Moustapha	MBENGUE
Expert	Abdoulaye	FAYE
Expert	Khoudia	WADE
Relecteur	Daouda	DIOP

CORRECTION, MISE EN FORME ET PUBLICATION

El Hadji Malick GUEYE, Mamadou BAH, Alain François DIATTA, Moussa GNING

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade FannBel-air Cerf-volant B.P. 116 Dakar RP (Sénégal)

Téléphone : (221) 33 869 21 39 Fax : (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

SERVICE REGIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE DE SAINT LOUIS

Ex immeuble OMVS quartier sud Saint-Louis BP 46 Tél (221) 77 961 14 09

TABLE DES MATIERES

<i>LISTE DES TABLEAUX</i>	IV
<i>LISTE DES GRAPHIQUES</i>	VI
<i>ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES</i>	VII
<i>AVANT PROPOS</i>	IX
<i>INTRODUCTION GENERALE</i>	10
Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION	12
I.1. DONNEES CLIMATOLOGIQUES	12
I.2. DONNEES PHYSIQUES	12
I.3. DONNEES HYDROGRAPHIQUES	13
I.4. ORGANISATION ADMINISTRATIVE	13
I.5. DONNEES ECONOMIQUES	13
I.6. CULTURE	14
Chapitre II : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	15
INTRODUCTION	16
II.1. DEFINITION DES CONCEPTS	16
II.1.1. La fécondité	16
II.1.2. La mortalité	17
II.1.3. Le Handicap	17
II.2. NIVEAU ET TENDANCE DE LA POPULATION	18
II.2.1. Effectif et accroissement de la population	18
II.2.2. Répartition spatiale et urbanisation	18
II.2.3. Structure de la Population par âge et par sexe	21
II.3. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET CULTURELLES DE LA POPULATION	24
II.3.1. définition	24
II.3.2. Etat Matrimonial	25
II.3.2.1. Situation matrimoniale des hommes et des femmes de 10 ans et plus	25
II.3.2.2. Pratique de la polygamie	29
II.3.3. NIVEAU DE LA FECONDITE	31
II.3.4. Mortalité	33
II.3.5. Déclaration des faits d'état civil	35
II.3.6. Personnes en situation de handicap	36
CONCLUSION	37
Chapitre III : ALPHABETISATION, NIVEAU D'INSTRUCTION ET ACTIVITE ECONOMIQUE	38
INTRODUCTION	39
III.1. DEFINITION DES CONCEPTS	39
III.2. NIVEAU D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION	41
III.3. FREQUENTATION SCOLAIRE	43
III.4. ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION	44
III.4.1. Volume de la population active	44
III.4.2. Taux d'activité	45
III.4.3. Taux de chômage	46

CONCLUSION	49
Chapitre IV : MIGRATION	50
INTRODUCTION	51
IV.1. METHODOLOGIE	51
IV.1.1. Variables collectées	51
IV.1.2. Définition des concepts et indicateurs	51
IV.2. MIGRATIONS INTERNES DUREE DE VIE	52
IV.3. MIGRATION AU COURS DES DIX DERNIERES ANNEES	54
IV.4. MIGRATION AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES	55
IV.5. INTENSITE DE LA MIGRATION INTERNE	56
IV.5.1. Migration « durée de vie »	56
IV.5.2. Migration au cours des 10 dernières années	56
IV.5.3. Migration au cours des 5 dernières années	56
IV.6. DEPARTEMENT D'INSTALLATION DES MIGRANTS	57
IV.7. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DES IMMIGRANTS	59
IV.8. MIGRATIONS INTERNATIONALES	61
IV.8.1. Immigrations internationales	61
IV.8.2. Emigration internationale au cours des 5 dernières années	61
CONCLUSION	62
Chapitre V : MENAGE, HABITAT ET ENVIRONNEMENT	63
INTRODUCTION	64
V.1. DEFINITION DES CONCEPTS	64
V.2. CARACTERISTIQUES DES MENAGES	64
V.2.1. TAILLE DES MENAGES	64
V.2.2. CARACTERISTIQUES DU CHEF DE MENAGE (CM)	65
V.3. CARACTERISTIQUES DES HABITATIONS	66
V.4. DENSITE DU LOGEMENT	67
V.5. APPROVISIONNEMENT EN EAU	68
V.6. MODE D'ECLAIRAGE	68
V.7. TYPE D'AISSANCE	68
CONCLUSION	70
Chapitre VI : AGRICULTURE	71
INTRODUCTION	72
VI.1. REPARTITION SPATIALE DES MENAGES AGRICOLES	72
VI.2. GRANDES CULTURES PRATIQUEES	73
CONCLUSION	74
CONCLUSION GENERALE	75
ANNEXES	77
EQUIPE DU PROJET RGPHAE	87

LISTE DES TABLEAUX

Chapitre 2 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Tableau 2.1 : Répartition de la population de la région selon la nationalité, le milieu de résidence et le sexe en 2013	18
Tableau 2.2 : Répartition spatiale de la population de la région selon la nationalité et le département par milieu de résidence et par sexe en 2013	20
Tableau 2.3 : Âge moyen et âge médian de la population par département et par sexe.....	22
Tableau 2.4 : Situation matrimoniale au niveau de la région de Saint-Louis.....	25
Tableau 2.5 : Situation matrimoniale par département	27
Tableau 2.6 : Pratique de la polygamie dans la région de Saint-Louis.....	30
Tableau 2.7 : ISF par région et milieu de résidence	32
Tableau 2.8 : Espérance de vie à la naissance selon le sexe, la région de résidence et le milieu de résidence au Sénégal en 2013	34
Tableau 2.9 : Quotients de mortalité infanto-juvénile selon le sexe, la région et le milieu de résidence au Sénégal en 2013	34
Tableau 2.10 Déclaration des mariages et des décès à l'état civil par département et par milieu de résidence (%)	35
Tableau 2.11 : Déclaration des naissances à l'état civil par département et par milieu de résidence (%).....	36
Tableau 2.12 : Pourcentage de personnes en situation de handicap par département et par milieu de résidence selon le sexe (%).....	36

Chapitre 3 : ALPHABETISATION, NIVEAU D'INSTRUCTION ET ACTIVITE ECONOMIQUE

Tableau 3.1 : Taux d'alphabétisation selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence et la langue d'alphabétisation (%).....	42
Tableau 3.2 : Pourcentage des personnes instruites selon l'âge, le sexe, le milieu de résidence (%)	43
Tableau 3.3 : Répartition de la population active par sexe en 2013 de la région de Saint Louis.....	44
Tableau 3.4 : Répartition de la population active de la région de Saint Louis par milieu de résidence en 2013.....	45
Tableau 3.5 : Taux d'activité selon l'âge, le sexe et le milieu de résidence de la région de Saint Louis en 2013 (%).....	45
Tableau 3.6 : Taux de chômage selon l'âge, le sexe, le département et le milieu de résidence en 2013.....	46

Chapitre 4 : MIGRATION

Tableau 4.1 : Effectifs des migrants « durée de vie » selon la région d'origine.....	53
Tableau 4.2 : Solde migratoire durée de vie	53
Tableau 4.3 : Soldes par région	54
Tableau 4.4 : Effectifs des immigrants au cours des 10 dernières années selon la région d'origine.....	54
Tableau 4.5 : Soldes par région	55
Tableau 4.6 : Effectifs des immigrants au cours des 5 dernières années selon la région d'origine.....	55
Tableau 4.7 : Pourcentage des natifs, d'immigrants et d'émigrants selon la région d'origine/de destination (%)	56
Tableau 4.8 : Répartition des migrants internes et externes selon le département de destination (%)	57
Tableau 4.9 : Répartition des immigrants et des émigrants durée de vie selon l'âge et le sexe	59

Tableau 4.10 : Répartition des immigrants et des émigrants des 10 dernières années selon l'âge et le sexe..... 60

Tableau 4.11 : Répartition des immigrants et des émigrants au cours des 5 dernières années selon l'âge et le sexe 60

Tableau 4.12 : Immigration internationale par région d'origine selon la durée..... 61

Tableau 4.13 : Répartition des émigrants internationaux par département selon le sexe 62

Chapitre 5 : MENAGE-HABITAT-ENVIRONNEMENT

Tableau 5.1: Répartition des ménages recensés selon la taille du ménage par département 65

Tableau 5.2: Répartition des CM selon le groupe d'âge et le sexe par département et par milieu de résidence (%) 65

Tableau 5.3: Répartition des ménages par département selon les caractéristiques de l'habitat..... 66

Tableau 5.4: Répartition des ménages selon la densité du logement par département et par milieu de résidence (%) 68

Tableau 5.5: Répartition des ménages selon le type d'aisance utilisé par département et par milieu de résidence (%) 69

Chapitre 6 : AGRICULTURE

Tableau 6.1: Répartition des ménages Agricoles par département et par milieu de résidence 72

Tableau 6.1: Répartition des ménages agricoles par milieu de résidence selon le type de grandes cultures pratiquées 73

Tableau 6.3: Répartition des ménages Agricoles par département et par milieu de résidence selon le type de grandes cultures pratiquées 73

LISTE DES GRAPHIQUES

Chapitre 2 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Graphique 2.1 : Répartition en pourcentage de la population de la région de Saint-Louis par département et par sexe	19
Graphique 2.2 : Pyramide des âges de la région de Saint-Louis	22
Graphique 2.3 : Pyramides des âges par département.....	23
Graphique 2.4 : Rapport de masculinité par département.....	24
Graphique 2.5 : Fécondité du moment (ISF 15-49 ans) et fécondité passée (DF 45-49 ans) selon la région de résidence de la femme	32
Graphique 2.6 : Taux brut de mortalité par région de résidence au Sénégal en 2013	33

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
BIT	Bureau International du Travail
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CM	Chef de ménage
CNP	Comité national de pilotage
CR	Communauté rurale
CSRSRSD	Chefs de Service Régional de la Statistique et de la Démographie
CTN	Comité Technique National
CTR	Coordonnateurs Techniques Régionaux
DAPSA	Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles
DF	Descendance Finale
DMIS	Direction du Management de l'Information Statistique/ANSD
DR	Districts de Recensement
DSDS	Direction des Statistiques Démographiques et Sociales/ANSD
DSECN	Direction des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale/ANSD
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EDS-MICS	Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples
EPC	Enquête post Censitaire
ESPS	Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
IBGE	Institut Brésilien de Géographie et de Statistique
INECV	Institut National de la Statistique du Cap-Vert
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
LOASP	Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale
MICS	Multiple Indicators Cluster Survey
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisations Non Gouvernementales

PDA	Personal Digital Assistant
PDU	Plans directeurs d'urbanisme
PSE	Plan Sénégal Emergent
RGP	Recensement Général de la Population
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RMM	Rapport de Mortalité Maternelle
RNA	Recensement National de l'Agriculture
RNE	Recensement National de l'Elevage
SICAP	Société Immobilière du Cap-Vert
SN-HLM	Société Nationale des Habitations à Loyers Modérés
SSN	Système Statistique National
TBM	Taux Brut de Mortalité
TBN	Taux Brut de Natalité
TBPS	Taux Brut de Préscolarisation
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TGFG	Taux Global de Fécondité Générale
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TMM	Taux de Mortalité Maternelle
TNS	Taux Net de Scolarisation
UE	Union Européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNFPA	Fonds des Nations pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	Agence Américaine pour le Développement International
ZAC	Zone d'Aménagement Concertée

AVANT PROPOS

Le Sénégal a réalisé en 2013 le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE), son quatrième recensement depuis l'indépendance. Cette opération qui rentre dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique avait comme objectif de répondre aux besoins des utilisateurs en données statistiques actualisées.

Ainsi, la publication des résultats définitifs en septembre 2014 a permis de répondre à certaines attentes en matière d'indicateurs statistiques à l'échelle nationale. Cependant, la satisfaction des besoins au niveau décentralisé nécessitait l'élaboration de rapports régionaux du RGPHAE. En effet, dans le contexte de l'acte 3 de la décentralisation, il est devenu incontournable de disposer d'informations statistiques pertinentes à un niveau désagrégé.

L'élaboration du présent rapport tente de répondre à cet objectif de satisfaction des besoins des utilisateurs au niveau le plus fin. Elle a été rendue possible grâce à la mutualisation des efforts du gouvernement, de nos partenaires techniques et financiers et à la détermination de notre personnel à satisfaire la demande des utilisateurs.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite du RGPHAE, principalement les partenaires au développement, les autorités administratives et locales ainsi que tous les autres acteurs régionaux. Nos remerciements s'adressent également à nos équipes techniques qui ont fait montre d'un dévouement sans faille, aux agents de terrain qui ont sillonné toute l'étendue du territoire national en marquant ainsi un acte civique à la mesure de l'intérêt de ce projet pour le développement du pays. Nous restons également redevables à nos autorités religieuses et coutumières qui ont, à l'unanimité, soutenu cette opération. Nous remercions enfin la population sénégalaise pour l'accueil chaleureux réservé aux agents recenseurs lors de la collecte des données.

Aboubacar Sédikh BEYE

Directeur Général

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

INTRODUCTION GENERALE

Le Sénégal a réalisé, du 19 novembre au 9 décembre 2013, son quatrième recensement général de la population, troisième recensement général de l'habitat, deuxième recensement général de l'agriculture et premier recensement général de l'élevage en mutualisant les moyens dans une opération unique dénommée « Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage - RGPHAE ». Ce recensement a permis de mettre à jour :

- les données sur les caractéristiques sociodémographiques de la population,
- les données sur les caractéristiques de l'Habitat,
- les données de référence pour les statistiques agro-pastorales courantes,
- les bases de sondage pour les enquêtes sociodémographiques et agro-pastorales,
- les données pour le suivi des objectifs de développement nationaux et mondiaux.

Ce recensement, qui s'est déroulé dans un contexte de restructuration du Système Statistique National (SSN), a permis à l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) d'expérimenter un nouveau dispositif axé essentiellement sur le numérique, notamment en matière de supports de collecte (utilisation de PDA à la place des questionnaires papier), de système de stockage et de remontée des données (par l'utilisation sécurisée d'Internet) ainsi que de paiement des agents (par l'intermédiaire d'une société de transfert d'argent). Pour ce faire, elle a bénéficié de l'appui technique et logistique de l'Institut Brésilien de Géographie et de Statistique (IBGE), qui lui a prêté 20 175 PDA (ordinateurs de poche) et fourni une assistance technique, ainsi que de l'Institut National de la Statistique du Cap-Vert, qui a fourni une assistance technique.

Après l'élaboration des documents techniques et leur validation au cours des années 2010 et 2011, l'exécution technique du RGPHAE est entrée dans sa phase active en mars 2012 avec le démarrage de la cartographie censitaire. Elle s'est poursuivie avec différentes opérations test du dénombrement (pré-pilote, pilote et post pilote). Après la révision des supports de collecte, du dispositif et des outils, le dénombrement de la population est réalisé dans la période du 19 novembre au 09 décembre 2013 dans tout le pays.

Ce dénombrement a été suivi par la phase de préparation et d'exécution de l'enquête post-censitaire, qui a permis de mesurer la couverture et la qualité du RGPHAE, le traitement des données, la rédaction des rapports provisoires et définitifs d'analyse des résultats. La rédaction des quatorze (14) rapports régionaux du RGPHAE entre dans ce cadre et devrait contribuer à la satisfaction des besoins en information de tous les utilisateurs, en général, et des acteurs régionaux, en particulier.

Le présent rapport s'articule autour de cinq principales parties. La première partie fait l'objet d'une synthèse des éléments contextuels de la région de Saint-Louis ; la deuxième partie présente l'état et la structure de la population observée en 2013 ; la troisième et la quatrième partie rendent compte des caractéristiques socioéconomique et culturelle de la population résidente et de la dynamique migratoire observée au moment du recensement. La cinquième partie de ce rapport est consacrée à l'analyse des questions relatives aux caractéristiques des ménages, à celles de l'habitat et au cadre de vie. La pratique de l'agriculture et de l'élevage au sein de la région de Saint-Louis fait l'objet du dernier chapitre

Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE 2013)

ETAT ET STRUCTURE



Tout le monde
compte !

Chapitre I :

PRESENTATION DE LA REGION

Au gré de la loi n° 2002-002 du 15 février 2002 et du décret n° 2002-166 du 21 février 2002, la région de Saint-Louis s'étend désormais sur une superficie de 19.034 Km², soit environ 10 % du territoire national. Elle est limitée au Nord par le Fleuve Sénégal, au Sud par la région de Louga, à l'Est par la région de Matam et à l'Ouest par l'Océan atlantique. Située à 270 km de Dakar, elle compte une population estimée à 908941 habitants en 2013, soit une densité de 47,8 habitants au Km².

I.1. DONNEES CLIMATOLOGIQUES

Le climat de la région est de type sahélien caractérisé par des alizés continentaux chauds et secs ou Harmattan et des alizés maritimes à l'ouest. Les températures moyennes annuelles sont relativement élevées avec cependant l'influence adoucissante de la mer à l'ouest, favorable pour les cultures maraîchères. Par contre, la zone continentale a des températures élevées presque toute l'année, allant parfois au-delà de 40°C dans le département de Podor.

I.2. DONNEES PHYSIQUES

Par rapport au fleuve, la région est répartie en trois zones :

- le Walo qui se caractérise par des terres humides propices à la culture irriguée et à la pisciculture. Bordant le fleuve Sénégal, il dispose des sols favorables à la riziculture et aux cultures de décrue.
- le Diéri, éloigné du fleuve, avec des terres favorables au maraîchage et à l'élevage.

- la Zone des Niayes ou le Gandiolais, située sur la frange maritime, très connue pour ses activités de pêche maritime et de cultures maraichères.

I.3. DONNEES HYDROGRAPHIQUES

La région de Saint-Louis dispose de ressources en eau abondantes. On distingue des eaux de surface et des eaux souterraines. Les eaux de surface sont constituées essentiellement par le Fleuve Sénégal, qui traverse tout le long de la région, ses défluent, le lac de Guiers et de nombreux marigots et mares temporaires. Le lac occupe une place importante à cause de sa réserve d'eau douce et joue un rôle stratégique pour l'alimentation en eau potable de la ville de Dakar et pour l'Horticulture. Le fleuve et ses affluents constituent la source d'eau la plus importante pour l'agriculture. Ce riche potentiel est valorisé par la réalisation des barrages de Diama et Manatali. Les eaux souterraines sont constituées par les nappes phréatiques peu profondes mais sujettes à la salinisation.

I.4. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La région de Saint-Louis est composée, depuis le découpage opéré en 2002, des départements de Dagana, Podor et Saint-Louis. L'année 2008 a correspondu à l'érection de plusieurs localités de la région en communes et communauté rurales. Ainsi, entre 2007 et 2008, le nombre de communes est passé de 08 à 19, soit 11 nouvelles créations et le nombre de communautés rurales de 16 à 18, soit 2 créations supplémentaires. Le département de Podor a enregistré le plus grand nombre de communes nouvellement créés, soit 73% du total régional. Ainsi la région de Saint Louis compte 3 départements, 7 arrondissements, 19 communes, 18 communautés rurales, ce qui fait un total de 38 collectivités locales.

I.5. DONNEES ECONOMIQUES

La région de Saint-Louis occupe une place prépondérante dans les stratégies nationales de développement économique. Elle se distingue particulièrement dans le secteur primaire et dans l'agroalimentaire. L'économie de la région repose essentiellement sur l'agriculture et sur l'élevage. Une bonne partie de la production nationale de céréales provient de la région ; en plus, la totalité de la canne à sucre et

de la tomate industrielle y est également produite. L'oignon ainsi qu'une partie importante du riz sont cultivées dans la région. La présence de grosses unités agro industrielles telles que la CSS, la SOCAS, les GDS et d'autres sociétés exportatrices constituent des indicateurs pertinents des potentialités agricoles de la région. Elles contribuent à la réduction du chômage des jeunes à travers des emplois directs et indirects qu'elles génèrent. La pêche participe aussi au dynamisme de l'économie locale. Ces produits halieutiques alimentent aussi bien le reste du pays que les pays frontaliers avec le Sénégal. La région regorge également d'énormes potentialités touristiques encore sous exploitées.

I.6. CULTURE

La région de Saint-Louis s'est dotée d'un agenda culturel de dimension internationale. Le festival international de Jazz est une des activités culturelles les plus marquantes de la région. Plusieurs autres événements rythment la vie culturelle et religieuse de la région. Parmi ces derniers, on note le « FANAL », le « magal des deux rakas », les « gamous » annuels et la fête du 15 août qui constituent tous des moments de convergence vers la région. L'année 2010 a été aussi marquée par l'organisation du troisième Festival Mondial des Arts Nègres dans la région nord.



Tout le monde
compte !

Chapitre II : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Résumé

Dans le cadre de ce Recensement, il ressort que, en décembre 2013, la population résidente de Saint Louis est évaluée à 908941 (soit 6.4% de la population du Sénégal) avec un taux d'accroissement intercensitaire de 3.4% par rapport à 2002. L'essentiel de cette population est composé de Sénégalais, les autres nationalités ne représentent que 0,6%. Dans la région de Saint-Louis, la population urbaine est estimée en 2013 à 412037, soit un taux d'urbanisation de 45,3% équivalent presque à la moyenne nationale (45,2%). La région de Saint-Louis est caractérisée par une structure par âge très jeune avec les moins de cinq ans qui constituent 15% de la population.

L'extrême jeunesse de la population se traduit par l'âge moyen et l'âge médian de la population de la région de Saint-Louis. L'âge moyen de la région est de 23 ans contre 22,7 ans au niveau national.

Dans l'ensemble, près d'une personne sur deux est mariée au niveau de la région de Saint-Louis. Chez les hommes, le taux de nuptialité en 2013 est de 43,6% contre 54,3% chez les femmes. L'ISF de la région est de 4,9 enfants par femme, très proche du niveau national qui est de 5,1. En se basant sur les données de 2013, l'espérance de vie au niveau de la région de Saint-Louis est estimée à 64 ans, presque égal à celle du niveau national (64,8). Cette espérance de vie est plus élevée chez les femmes (65,5) que chez les hommes (63,6). La proportion de handicap au niveau de la région de Saint-Louis est de 6% avec une égalité par rapport au sexe. Par contre, il est plus fréquent en milieu rural qu'en zone urbaine avec respectivement 6% et 5%.

Introduction

L'état de la population renvoie à deux éléments essentiels que sont la dimension ou la taille et la composition de la population. Les données sur la structure par âge et par sexe sont déterminantes, puisqu'elles sont à la base du calcul des principaux indicateurs démographiques. De leur cohérence et de leur régularité, va dépendre la qualité de ces indicateurs. Par conséquent, il convient d'étudier avec minutie la qualité des déclarations d'âge, variable cruciale dans le calcul des indicateurs démographiques.

Ce chapitre se donne ainsi comme ambition d'étudier la structure par âge et par sexe de la population, sa répartition et ses composantes. Dans le contexte de la décentralisation, les éléments de structure et les données de population spatialisées répondent aux besoins des utilisateurs et producteurs de statistiques, mais également à ceux des décideurs et des partenaires au développement. Outre l'état de la structure démographique, ce chapitre présente la situation de la région de Saint-Louis en matière de fécondité, de mortalité, de nuptialité et par rapport aux limitations fonctionnelles de sa population.

II.1. DEFINITION DES CONCEPTS

II.1.1. LA FECONDITE

La fécondité constitue l'un des phénomènes démographiques les plus déterminants de la dynamique des populations. Plusieurs indicateurs peuvent servir à mesurer son ampleur et ses tendances au cours d'une période.

Pour apprécier la fécondité au sein de la région de Saint Louis, l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) est calculé. Appelé aussi somme des naissances réduites ou descendance du moment, cet indicateur représente le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde, si elle connaissait, à chaque âge, les taux de fécondité observés au cours des douze mois ayant précédé le recensement. Il est obtenu en faisant la somme des taux de fécondité par âge observés au cours de cette période.

II.1.2. LA MORTALITE

La mortalité constitue un phénomène démographique révélateur de la situation sanitaire d'un pays. A travers le calendrier de survenance des décès, on peut apprécier l'efficacité de la politique de santé notamment pour les enfants de moins de cinq ans. Pour mesurer le niveau de la mortalité, son calendrier et son impact sur la population infanto juvénile, trois indicateurs sont utilisés.

Au niveau global, l'indice qui sera utilisé pour décrire la mortalité dans la population, en tenant compte de l'effectif de celle-ci, est le taux brut de mortalité. Cet indicateur décrit la mortalité dans la population générale sans référence particulière à un sous-groupe. Il est calculé en rapportant les décès enregistrés dans la population pendant une période donnée (généralement une année) à l'effectif moyen de cette population. L'espérance de vie à la naissance correspond au nombre moyen d'années qu'une personne peut espérer vivre si les conditions de vie et de santé en vigueur à sa naissance perdurent pendant toute son existence. Cette mesure reflète la santé de la population d'un pays ainsi que la qualité des soins.

La mortalité infanto juvénile renvoie à l'incidence de la mortalité des nourrissons et des jeunes enfants. L'étude de la mortalité dans cette tranche d'âge permet de mesurer l'impact des maladies et des autres causes de mortalité sur les nourrissons, les tout-petits et les jeunes enfants.

II.1.3. LE HANDICAP

La notion de handicap a été définie dans le RGPHAE comme étant une caractéristique qui distingue les groupes de personnes vivant avec un handicap des autres groupes de population. De façon générale, le handicap implique l'interaction des capacités fonctionnelles d'une personne avec ses environnements physique, culturel et politique. Plus spécifiquement, les personnes vivant avec un handicap sont par définition les personnes qui risquent, plus que l'ensemble de la population, de se heurter à des limites dans l'exécution de certaines tâches ou la participation à des activités relatives à certaines fonctions. Pour apprécier la prévalence du handicap au sein de la région de Saint-Louis, les variables suivantes sont utilisées :

- L'acuité visuelle et auditive

- La locomotion
- Les capacités intellectuelles.

Pour ces différentes catégories de handicap, il s'agit d'avantage de la limitation fonctionnelle que de handicap physique. En d'autres termes, les personnes ayant recours à des outils spécifiques permettant de pallier leur handicap physique ne sont pas considérées comme handicapés dans le recensement.

II.2. NIVEAU ET TENDANCE DE LA POPULATION

II.2.1. EFFECTIF ET ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

Le Recensement général de la population et de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage estime la population de la région de Saint Louis à 908941 (soit 6.4% de la population du Sénégal) avec un taux d'accroissement intercensitaire de 3.4% par rapport à 2002. L'essentiel de cette population est composé de Sénégalais, les autres nationalités ne représentent que 0,6%.

Tableau 2.1 : Répartition de la population de la région selon la nationalité, le milieu de résidence et le sexe en 2013

Milieu de résidence	Nationalité	SEXE				Total	
		Masculin		Féminin			
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbain	Sénégalaise	207430	98,80	201008	99,50	408437	99,10
	Autres nationalités	2603	1,20	997	0,50	3600	0,90
	Total	210033	100,00	202005	100,00	412037	100,00
Rural	Sénégalaise	242166	99,50	252933	99,70	495099	99,60
	Autres nationalités	1118	0,50	688	0,30	1806	0,40
	Total	243284	100,00	253621	100,00	496905	100,00
Total	Sénégalaise	449596	99,20	453941	99,60	903536	99,40
	Autres nationalités	3721	0,80	1685	0,40	5406	0,60
	Total	453316	100,00	455626	100,00	908942	100,00

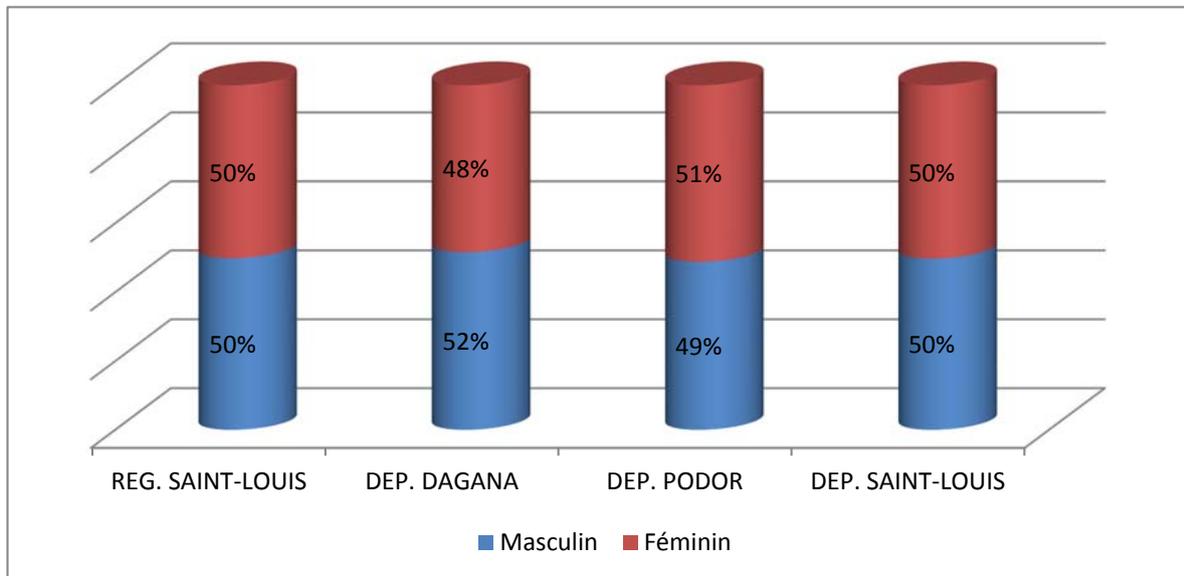
Source : ANSD. RGPHAE 2013

II.2.2. REPARTITION SPATIALE ET URBANISATION

La population de la région de Saint-Louis est très inégalement répartie entre ces entités administratives. La densité régionale moyenne est de 47,80 habitants au km² avec des disparités selon le département. Le département de Podor, avec 370751 habitants, concentre 41% de la population régionale, soit une densité de 28,6 habitants/km², la

plus faible. Le département de Saint-Louis abrite une population de 296496 habitants constituant 33% de la population totale répartie sur une forte densité 337,3 habitants/km², alors que Dagana représente 27% avec ses 241695 habitants et une densité moyenne de 46,4 habitants au km².

Graphique 2.1 : Répartition en pourcentage de la population de la région de Saint-Louis par département et par sexe



Source : ANSD. RGPHAE 2013

La proportion de la population de nationalité non sénégalaise est faible pour tous les départements. Cependant, le département de Saint-Louis renferme la proportion la plus élevée avec 1% de la population totale. Cette situation s'explique du fait de l'existence de sites touristiques dans ce département.

Dans la région de Saint-Louis, la population urbaine est estimée en 2013 à 412037, soit un taux d'urbanisation de 45,3% équivalent presque à la moyenne nationale (45,2%). Le département de Saint-Louis apparaît de loin comme le plus urbanisé avec un taux d'urbanisation de 73% et concentrant plus de la moitié de la population urbaine de la région (52,6%). Le département de Podor est le moins urbanisé avec un taux de 20,8% derrière Dagana (44,6%). La part des départements de Podor et Dagana dans la population urbaine de la région s'élève respectivement à 18,3% et 28,8%.

Tableau 2.2 : Répartition spatiale de la population de la région selon la nationalité et le département par milieu de résidence et par sexe en 2013

• **Département de Dagana**

Milieu de résidence	Nationalité	SEXE				Total	
		Masculin		Féminin		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbain	sénégalaise	62165	99,2	55777	99,4	117942	99,3
	autres nationalités	516	0,8	335	0,6	851	0,7
	Total	62681	100	56112	100	118793	100
Rural	sénégalaise	61601	99,2	60522	99,5	122123	99,4
	autres nationalités	490	0,8	289	0,5	779	0,6
	Total	62091	100	60812	100	122902	100
Total	sénégalaise	123766	99,2	116299	99,5	240065	99,3
	autres nationalités	1005	0,8	624	0,5	1630	0,7
	Total	124771	100	116924	100	241695	100

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Département de Podor

Milieu de résidence	Nationalité	SEXE				Total	
		Masculin		Féminin		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbain	sénégalaise	37912	99,5	37114	99,7	75025	99,6
	autres nationalités	207	0,5	127	0,3	335	0,4
	Total	38119	100	37241	100	75360	100
Rural	sénégalaise	142502	99,8	152271	99,8	294774	99,8
	autres nationalités	355	0,2	262	0,2	617	0,2
	Total	142858	100	152534	100	295391	100
Total	sénégalaise	180414	99,7	189385	99,8	369799	99,7
	autres nationalités	563	0,3	389	0,20%	952	0,3
	Total	180977	100	189774	100	370751	100

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Département de Saint Louis

Milieu de résidence	Nationalité	SEXE				Total	
		Masculin		Féminin		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbain	sénégalaise	107353	98,3	108117	99,5	215470	98,9
	autres nationalités	1880	1,7	535	0,5	2415	1,1
	Total	109233	100	108652	100,00%	217885	100
Rural	sénégalaise	38063	99,3	40140	99,70%	78202	99,5
	autres nationalités	273	0,7	136	0,3	410	0,5
	Total	38336	100	40276	100	78612	100
Total	sénégalaise	145416	98,5	148257	99,5	293672	99
	autres nationalités	2153	1,5	671	0,5	2824	1
	Total	147569	100	148928	100	296497	100

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Région de Saint-Louis

Milieu de résidence	Nationalité	SEXE					
		Masculin		Féminin		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbain	sénégalaise	207430	98,8	201008	99,5	408437	99,1
	autres nationalités	2603	1,2	997	0,5	3600	0,9
	Total	210033	100	202005	100	412037	100
Rural	sénégalaise	242166	99,5	252933	99,7	495099	99,6
	autres nationalités	1118	0,5	688	0,3	1806	0,4
	Total	243284	100	253621	100	496905	100
Total	sénégalaise	449596	99,2	453941	99,6	903536	99,4
	autres nationalités	3721	0,8	1685	0,4	5406	0,60%
	Total	453316	100	455626	100	908942	100

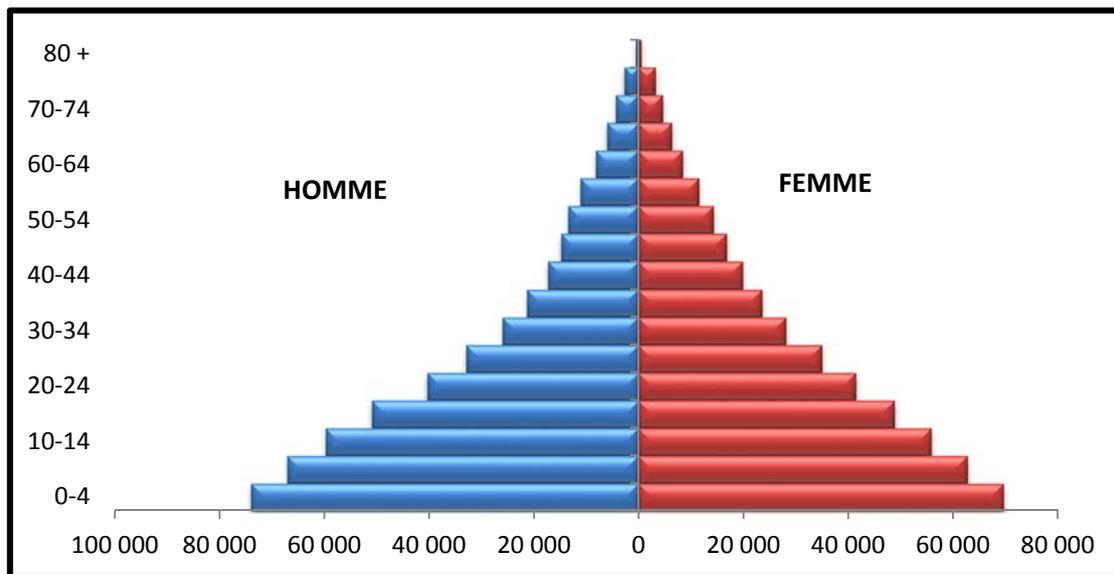
Source : ANSD. RGPHAE 2013

II.2.3. STRUCTURE DE LA POPULATION PAR AGE ET PAR SEXE

La région de Saint-Louis est caractérisée par une structure par âge très jeune avec les moins de cinq ans qui constituent 15% de la population. La répartition de la population selon les grands groupes d'âge montre l'importance des moins de 15 ans constituant 43% contre 51 % d'adultes (15-59 ans). Il est à noter que les vieux (60 ans et plus) constituent 6% de la population de Saint-Louis. Ce taux de dépendance élevé induit des besoins énormes dans les domaines de la santé, de l'alimentation, de l'éducation et de l'emploi.

L'allure de la pyramide des âges, avec une base large et se rétrécissant vers le sommet, est caractéristique d'une population très jeune qui est sans doute la résultante d'une forte natalité et d'une mortalité soutenues, caractéristique des pays sous-développés qui ont entamé leurs transitions démographiques.

Graphique 2.2 : Pyramide des âges de la région de Saint-Louis



Source : ANSD. RGPHAE 2013

L'extrême jeunesse de la population se traduit par l'âge moyen et l'âge médian de la population de la région de Saint-Louis. D'après le tableau ci-dessous, l'âge moyen de la région est de 23 contre 22,7 au niveau national. Plus de la moitié de la population est âgée de moins de 18 ans. Selon le sexe on note une plus grande jeunesse de la population masculine. Cette forte jeunesse peut être due à la migration des jeunes en âge de travailler. Au niveau du département de Saint-Louis, l'âge moyen et l'âge médian sont plus représentés suivi de Dagana ainsi que Podor qui a les plus faibles valeurs.

Tableau 2.3 : Âge moyen et âge médian de la population par département et par sexe

Départements	SEXE				Total	
	Masculin		Féminin			
	âge moyen	âge médian	âge moyen	âge médian	âge moyen	âge médian
DAGANA	22	18	23	18	23	18
PODOR	21	15	22	16	22	16
SAINT LOUIS	23	19	25	21	24	20
Total	22	17	23	18	23	18

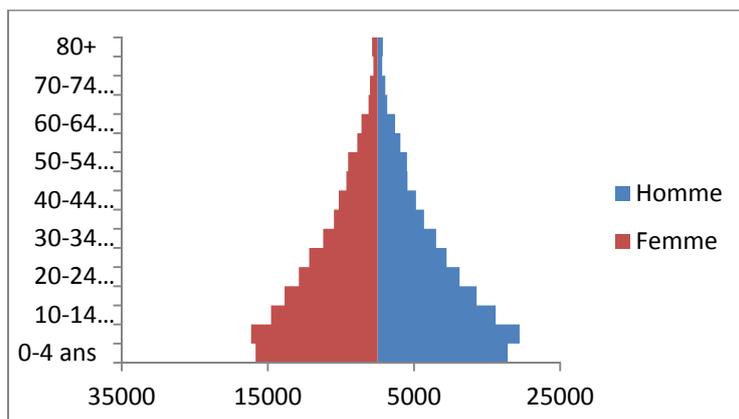
Source : ANSD. RGPHAE 2013

L'allure de la pyramide des âges au niveau régional est presque la même pour les trois départements.

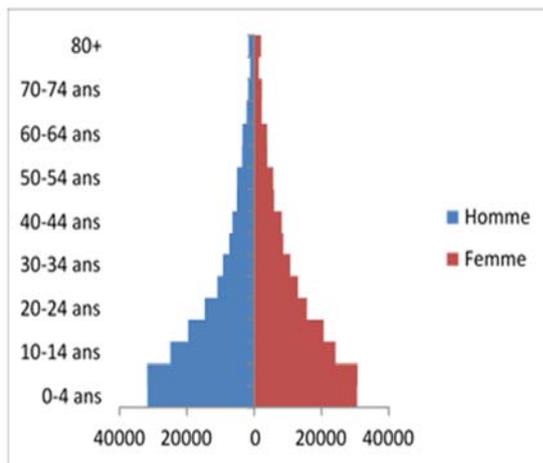
La structure par âge au niveau départemental montre que les moins de 20 ans sont plus représentés dans les trois départements, quelle que soit l'allure de la pyramide des âges.

Graphique 2.3 : Pyramides des âges par département

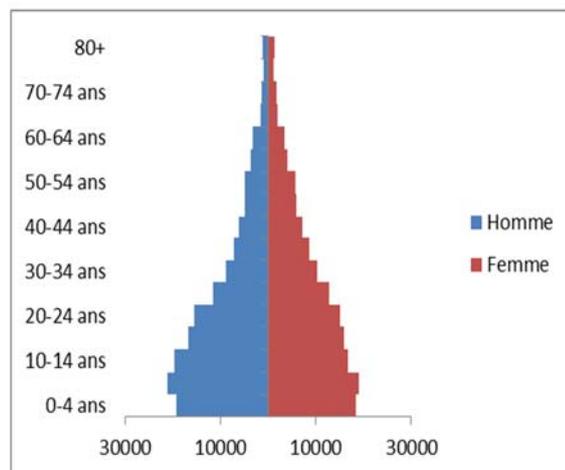
Département de Dagana



Département de Podor



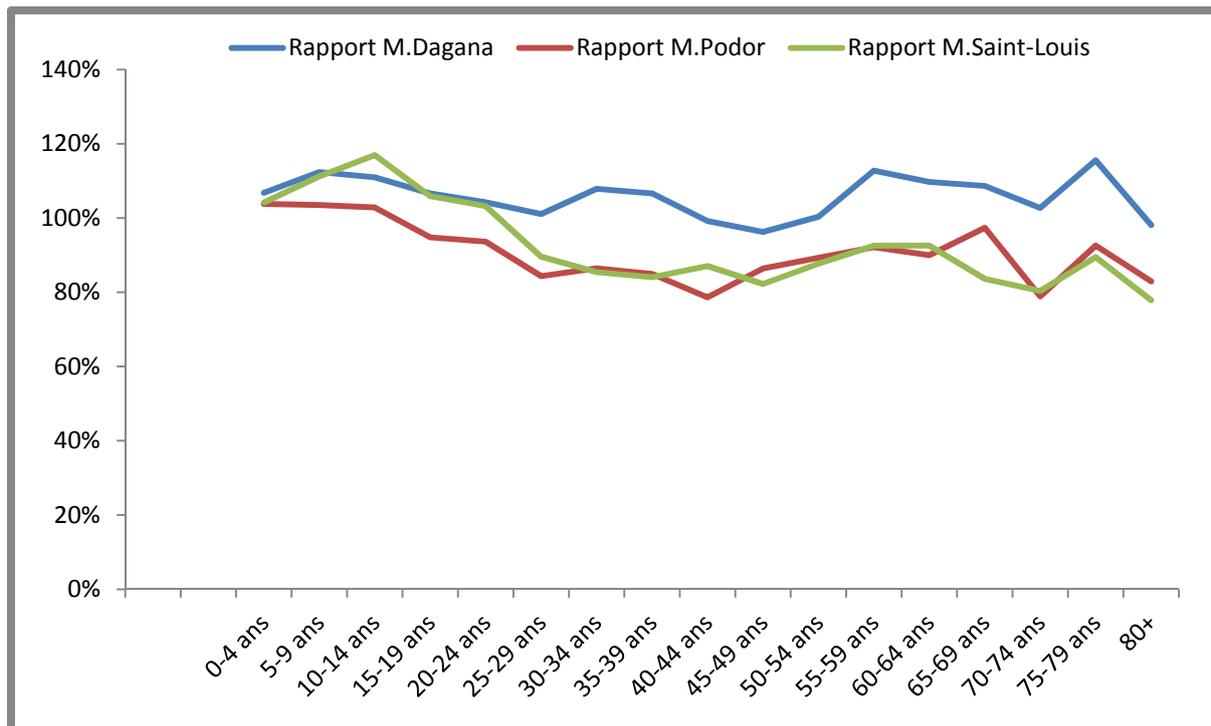
Département de Saint-Louis



Le recensement de 2013 estime l'effectif des hommes à 453315 individus et celui des femmes à 455626 individus, soit une supériorité des femmes par rapport aux hommes, d'où un rapport de masculinité de 99,5 hommes pour 100 femmes. Selon le groupe d'âge, on note des variations importantes. Dans la tranche d'âge 0-19 ans, on constate que les hommes sont plus nombreux que les femmes, tandis que de 20-80 ans c'est l'inverse qui est observé.

Au niveau des départements, l'allure de la courbe est sensiblement la même. Le département de Dagana se distingue des autres départements avec un rapport de masculinité de 106,7% suivi de Podor 95,4% et enfin vient le département de Saint-Louis 99,1%. Cela montre une supériorité des hommes par rapport aux femmes dans le département de Dagana. D'autre part, aussi bien à Podor qu'à Saint-Louis, l'inverse est observé, c'est-à-dire la baisse continue en deçà de 100.

Graphique 2.4 : Rapport de masculinité par département



Source : ANSD. RGPHAE 2013

II.3. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET CULTURELLES DE LA POPULATION

II.3.1. DEFINITION

La fécondité constitue l'un des phénomènes démographiques les plus déterminants de la dynamique des populations. Plusieurs indicateurs peuvent servir à mesurer son ampleur et sa tendance au cours d'une période.

Pour apprécier la fécondité au sein de la région de Saint Louis, l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) est calculé. Appelé aussi somme des naissances réduites ou descendance du moment, cet indicateur représente le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde, si elle connaissait, à chaque âge, les taux de fécondité observés au cours des douze mois ayant précédé le recensement. Il est obtenu en faisant la somme des taux de fécondité par âge observés au cours de cette période.

II.3.2. ETAT MATRIMONIAL

Le mariage demeure encore le cadre socialement accepté de la procréation au Sénégal. Ainsi, bien qu'indirectement, la nuptialité affecte la dynamique démographique du pays. Il importe donc d'analyser le profil de la nuptialité au niveau de la région de Saint-Louis pour mieux saisir la structure de sa population.

II.3.2.1. Situation matrimoniale des hommes et des femmes de 10 ans et plus

Au niveau de la région de Saint-Louis, le mariage constitue un événement quasi universel. La nuptialité reste très intense et le célibat aux âges avancés représente une faible proportion. Dans l'ensemble, près d'une personne sur deux est mariée au niveau de la région de Saint-Louis. Chez les hommes, le taux de nuptialité en 2013 est de 43,6% contre 54,3% chez les femmes.

Au-delà de 50 ans, la proportion des célibataires est relativement faible (3,4% au niveau régional, 3,7% chez les hommes et 3,1% chez les femmes). Les personnes en situation de veuvage représentent 3,1% au niveau de la région et sont essentiellement de sexe féminin (5,6% contre 0,5% pour les hommes). Le divorce ne représente que 1,4% au niveau régional, tandis que les unions libres et les séparations sont peu fréquentes au niveau de la région de Saint-Louis.

Tableau 2.4 : Situation matrimoniale au niveau de la région de Saint-Louis

Sexe	Groupe d'âge	marié	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé	Total
	15-19	3,8	96,1	0,0	0,1	0,0	0,0	100,0
	20-24	13,2	86,5	0,1	0,2	0,0	0,0	100,0
	25-29	38,2	61,3	0,1	0,4	0,0	0,1	100,0
	30-34	67,6	31,3	0,1	0,9	0,0	0,0	100,0
	35-39	83,6	14,9	0,2	1,2	0,0	0,1	100,0
	40-44	90,9	7,5	0,4	1,2	0,0	0,0	100,0
	45-49	93,0	5,0	0,5	1,4	0,0	0,1	100,0
	50-54	94,0	3,7	0,8	1,4	0,0	0,0	100,0
	55-59	95,2	2,7	0,7	1,3	0,0	0,1	100,0
	60-64	95,5	1,7	1,5	1,3	0,0	0,1	100,0
	64-69	95,3	1,8	2,0	0,9	0,0	0,0	100,0
	70-74	94,8	1,0	3,2	0,8	0,0	0,1	100,0
	75-79	93,0	1,3	5,0	0,6	0,0	0,0	100,0
	80+	88,1	2,0	9,4	0,3	0,1	0,1	100,0
	Total	43,6	55,3	0,5	0,6	0,0	0,0	100,0
féminin	10-14	3,2	96,6	0,0	0,1	0,0	0,0	100,0

Sexe	Groupe d'âge	marié	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé	Total
	15-19	24,1	75,3	0,1	0,5	0,0	0,0	100,0
	20-24	56,1	41,9	0,2	1,7	0,0	0,1	100,0
	25-29	76,9	19,8	0,4	2,7	0,0	0,1	100,0
	30-34	85,4	10,2	0,8	3,5	0,0	0,1	100,0
	35-39	88,2	6,2	1,6	3,9	0,0	0,1	100,0
	40-44	88,6	4,2	3,3	3,8	0,0	0,1	100,0
	45-49	86,2	3,4	6,1	4,1	0,0	0,1	100,0
	50-54	80,4	3,1	12,4	4,0	0,1	0,2	100,0
	55-59	74,2	2,8	19,2	3,4	0,1	0,2	100,0
	60-64	64,6	3,2	29,3	2,7	0,1	0,2	100,0
	64-69	56,1	3,2	38,6	1,7	0,1	0,3	100,0
	70-74	45,5	3,5	49,8	0,9	0,1	0,2	100,0
	75-79	41,7	3,4	53,7	0,8	0,1	0,2	100,0
	80+	34,9	4,1	59,7	0,5	0,3	0,5	100,0
	Total	54,3	37,9	5,6	2,1	0,0	0,1	100,0
ensemble	10-14	2,5	97,3	0,0	0,1	0,0	0,0	100,0
	15-19	14,3	85,3	0,1	0,3	0,0	0,0	100,0
	20-24	35,5	63,4	0,1	1,0	0,0	0,0	100,0
	25-29	58,8	39,2	0,3	1,6	0,0	0,1	100,0
	30-34	76,9	20,2	0,5	2,3	0,0	0,1	100,0
	35-39	86,0	10,3	0,9	2,6	0,0	0,1	100,0
	40-44	89,7	5,7	1,9	2,6	0,0	0,1	100,0
	45-49	89,3	4,1	3,5	2,9	0,0	0,1	100,0
	50-54	86,9	3,4	6,8	2,8	0,0	0,1	100,0
	55-59	84,6	2,7	10,1	2,4	0,0	0,2	100,0
	60-64	79,7	2,5	15,7	2,0	0,1	0,1	100,0
	64-69	75,1	2,5	20,8	1,3	0,0	0,2	100,0
	70-74	68,0	2,4	28,5	0,8	0,1	0,2	100,0
75-79	66,8	2,4	29,9	0,7	0,1	0,1	100,0	
80+	59,1	3,1	36,8	0,4	0,2	0,3	100,0	
Total	49,2	46,2	3,1	1,4	0,0	0,1	100,0	

Source : ANSD.RGPHAE2013

L'analyse des variations interdépartementales de la nuptialité montre que le département de Saint-Louis enregistre les taux de nuptialité les plus faibles de la région, quel que soit le sexe. A l'opposé, c'est dans les deux autres départements que le mariage semble être le plus fréquent avec un taux de nuptialité de 50,5%. Au niveau du département de Saint-Louis, on enregistre la proportion la plus importante de divorcés avec 1,7%.

Quel que soit le département, le concubinage reste faiblement représenté 0% ; ce qui dénote l'ancrage culturel du mariage au sein de la population de la région de Saint-Louis.

Tableau 2.5 : Situation matrimoniale par département

Groupe d'âge	marié	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé	Total
DEPARTEMENT DE DAGANA MASCULIN							
10-14	2,6	97,2	0	0,1	0	0	100
15-19	4,7	95,1	0	0,1	0	0	100
20-24	14,5	85,2	0,1	0,1	0	0	100
25-29	39,8	59,6	0,1	0,4	0	0,1	100
30-34	69,5	29,5	0,1	0,8	0	0	100
35-39	85,6	13,1	0,3	0,9	0	0,1	100
40-44	91,8	6,7	0,5	0,9	0	0	100
45-49	93,5	4,6	0,5	1,2	0	0,1	100
50-54	95,7	2,8	0,6	0,8	0	0,1	100
55-59	97,2	1,6	0,6	0,5	0	0	100
60-64	96,8	1,2	1	0,9	0	0,1	100
64-69	95,8	1,4	2	0,7	0	0,1	100
70-74	95,4	0,9	2,9	0,7	0	0	100
75-79	94,5	1,5	3,8	0,2	0	0	100
80+	89,8	1,5	8,1	0,3	0,1	0,1	100
Total	45,4	53,7	0,4	0,5	0	0	100
DEPARTEMENT DE PODOR MASCULIN							
10-14	1,9	97,9	0	0,1	0	0	100
15-19	4,5	95,3	0,1	0,1	0	0	100
20-24	16,7	82,9	0,1	0,3	0	0	100
25-29	43	56,3	0,1	0,5	0	0	100
30-34	74,3	24,7	0,1	0,9	0	0	100
35-39	87,4	11,4	0,2	1	0	0,1	100
40-44	94,3	4,3	0,3	1	0	0,1	100
45-49	95,6	2,6	0,7	1,1	0	0	100
50-54	96,6	1,7	0,7	1	0	0	100
55-59	97,1	1,1	0,8	0,9	0	0,1	100
60-64	97,1	0,6	1,5	0,7	0	0,1	100
64-69	96,9	1,2	1,2	0,7	0	0	100
70-74	95,9	0,6	2,8	0,5	0	0,2	100
75-79	93,8	1,2	4,3	0,6	0	0,1	100
80+	88,4	2,7	8,6	0,2	0,1	0,1	100
Total	44,8	54,2	0,5	0,5	0	0	100
DEPARTEMENT DE SAINT-LOUIS MASCULIN							
oct-14	0,9	99	0	0	0	0	100
15-19	2	97,8	0	0,1	0	0	100
20-24	8,2	91,5	0	0,1	0	0	100
25-29	31,9	67,7	0	0,3	0	0	100
30-34	58,8	40	0,1	1,1	0	0	100
35-39	77,9	20,2	0,2	1,7	0	0	100
40-44	86,5	11,5	0,4	1,5	0	0	100
45-49	89,7	7,8	0,4	2	0	0	100
50-54	89,9	6,6	1	2,4	0	0,1	100
55-59	91,7	5,1	0,7	2,5	0	0,1	100
60-64	92,7	3,3	1,8	2,1	0	0,1	100
64-69	92,7	2,8	3,2	1,3	0	0,1	100
70-74	93	1,6	4,1	1,3	0	0	100
75-79	90,9	1,4	6,8	0,9	0	0	100
80+	86,3	1,4	11,7	0,6	0	0,1	100
Total	40,8	57,8	0,5	0,8	0	0	100
DEPARTEMENT DE DAGANA FEMININ							
oct-14	4,2	95,7	0	0,1	0	0	100
15-19	23	76,6	0,1	0,4	0	0	100

Groupe d'âge	marié	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé	Total
20-24	56	42,3	0,1	1,6	0	0,1	100
25-29	78,1	19,1	0,3	2,4	0	0,1	100
30-34	86,6	9,8	0,7	2,8	0	0,1	100
35-39	90,6	5	1,4	2,9	0	0,1	100
40-44	92,1	3,1	2,4	2,3	0	0,1	100
45-49	89,5	2,3	5,3	2,6	0,1	0,1	100
50-54	84,4	1,9	11,5	1,9	0,1	0,1	100
55-59	77,3	2,1	18	2,3	0,1	0,1	100
60-64	69,2	2,9	26,3	1,5	0,1	0	100
64-69	69,2	2,9	26,3	1,5	0,1	0	100
70-74	50,9	5,2	43,1	0,5	0,2	0,1	100
75-79	44	3,9	51,4	0,5	0,2	0	100
80+	40,3	4,8	54,3	0,3	0,3	0	100
Total	55,8	38,2	4,4	1,5	0	0,1	100
DEPARTEMENT DE PODOR FEMININ							
oct-14	4,1	95,7	0	0,1	0	0	100
15-19	32,9	66,1	0,1	0,7	0	0,1	100
20-24	67,4	29,9	0,3	2,2	0	0,1	100
25-29	84,6	11,5	0,5	3,3	0	0,1	100
30-34	89,2	6	1	3,8	0	0,1	100
35-39	90,5	3,8	1,9	3,7	0,1	0,1	100
40-44	89,5	2,7	4,2	3,3	0	0,2	100
45-49	86,8	2,6	6,9	3,5	0	0,2	100
50-54	79,7	2,5	14,3	3,2	0,1	0,2	100
55-59	73,2	2,6	21,6	2,2	0	0,4	100
60-64	63,7	3,2	30,4	2,2	0,1	0,4	100
64-69	54,5	3,3	40,4	1,1	0,1	0,7	100
70-74	45,1	3,7	50	0,5	0,1	0,5	100
75-79	40,6	4,1	53,7	0,7	0,2	0,5	100
80+	34	4,8	59,1	0,6	0,5	1	100
Total	56,5	35,1	6,2	2	0	0,1	100
DEPARTEMENT DE SAINT-LOUIS FEMININ							
10-14	1,1	98,9	0	0	0	0	100
15-19	13,5	86,2	0	0,2	0	0	100
20-24	44,2	54,4	0,2	1,3	0	0	100
25-29	68,3	28,8	0,4	2,4	0	0,1	100
30-34	80,5	14,9	0,7	3,8	0	0,1	100
35-39	84,3	9,4	1,3	4,9	0	0,1	100
40-44	84,9	6,6	2,9	5,5	0	0,1	100
45-49	83,2	5	5,8	5,8	0	0	100
50-54	78,1	4,4	11,1	6,2	0,1	0,2	100
55-59	73,2	3,5	17,7	5,5	0,1	0,1	100
60-64	62,7	3,4	29,9	3,9	0,1	0,1	100
64-69	56,7	2,9	37,7	2,6	0	0,1	100
70-74	42,6	2,3	53,4	1,5	0,1	0	100
75-79	42	2,2	54,8	1	0	0	100
80+	33,2	2,5	63,7	0,4	0,1	0	100
Total	50,7	41	5,6	2,6	0	0	100
DEPARTEMENT DE DAGANA							
10-14	3,4	96,5	0	0,1	0	0	100
15-19	13,8	85,9	0,1	0,2	0	0	100
20-24	35	64	0,1	0,8	0	0	100
25-29	58,9	39,4	0,2	1,4	0	0,1	100
30-34	77,7	20	0,4	1,8	0	0,1	100
35-39	88	9,2	0,8	1,9	0	0,1	100
40-44	92	4,9	1,4	1,6	0	0,1	100

Groupe d'âge	marié	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé	Total
45-49	91,5	3,4	2,9	1,9	0	0,1	100
50-54	90	2,4	6	1,4	0,1	0,1	100
55-59	87,8	1,9	8,8	1,4	0,1	0,1	100
60-64	83,6	2	13	1,2	0,1	0,1	100
64-69	77,7	2,4	18,7	1	0,1	0,1	100
70-74	73,4	3	22,8	0,6	0,1	0	100
75-79	71	2,6	25,9	0,3	0,1	0	100
80+	64,8	3,2	31,4	0,3	0,2	0,1	100
Total	50,5	46	2,4	1	0	0,1	100
DEPARTEMENT DE PODOR							
10-14	3,4	96,5	0	0,1	0	0	100
15-19	13,8	85,9	0,1	0,2	0	0	100
20-24	35	64	0,1	0,8	0	0	100
25-29	58,9	39,4	0,2	1,4	0	0,1	100
30-34	77,7	20	0,4	1,8	0	0,1	100
35-39	88	9,2	0,8	1,9	0	0,1	100
40-44	92	4,9	1,4	1,6	0	0,1	100
45-49	91,5	3,4	2,9	1,9	0	0,1	100
50-54	90	2,4	6	1,4	0,1	0,1	100
55-59	87,8	1,9	8,8	1,4	0,1	0,1	100
60-64	83,6	2	13	1,2	0,1	0,1	100
64-69	77,7	2,4	18,7	1	0,1	0,1	100
70-74	73,4	3	22,8	0,6	0,1	0	100
75-79	71	2,6	25,9	0,3	0,1	0	100
80+	64,8	3,2	31,4	0,3	0,2	0,1	100
Total	50,5	46	2,4	1	0	0,1	100
DEPARTEMENT DE SAINT-LOUIS							
oct-14	1	98,9	0	0	0	0	100
15-19	8	91,8	0	0,2	0	0	100
20-24	27,3	71,8	0,1	0,7	0	0	100
25-29	51,7	46,6	0,2	1,5	0	0,1	100
30-34	70,7	26,3	0,4	2,5	0	0,1	100
35-39	81,4	14,3	0,8	3,4	0	0,1	100
40-44	85,6	8,9	1,8	3,7	0	0	100
45-49	86,1	6,3	3,4	4,1	0	0	100
50-54	83,5	5,5	6,4	4,4	0	0,1	100
55-59	82,1	4,2	9,5	4	0	0,1	100
60-64	77,1	3,3	16,4	3	0	0,1	100
64-69	73,1	2,9	22	2	0	0,1	100
70-74	65,1	2	31,4	1,4	0,1	0	100
75-79	65,1	1,8	32,2	0,9	0	0	100
80+	56,4	2	40,9	0,5	0,1	0	100
Total	46	49	3,2	1,7	0	0	100

Sources : ANSD.RGPHAE 2013

II.3.2.2. Pratique de la polygamie

L'incidence de la polygamie est très importante au niveau des départements de Dagana et de Saint-Louis. Au sein de ces deux départements, la part des polygames parmi les mariés représente respectivement 35,4% et 31,3%. En outre, chez les hommes, la pratique de la monogamie est plus répandue au niveau du département de Podor avec

53,7% du total des mariés monogames, tandis que dans le département de Dagana, les femmes monogames sont de l'ordre de 53,3%.

Quel que soit le sexe, la polygamie reste plus fréquente dans le département de Dagana que dans les autres départements.

Tableau 2.6 : Pratique de la polygamie dans la région de Saint-Louis

Groupe d'âge	Monogame		Polygame		ENSEMBLE	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Monogame	Polygame
DEPARTEMENT DE DAGANA						
oct-14	41,7	58,3	30,7	69,3	77,5	22,5
15-19	19,5	80,5	10,6	89,4	75,4	24,6
20-24	25,5	74,5	7,5	92,5	74,9	25,1
25-29	41,8	58,2	10,2	89,8	74,8	25,2
30-34	57,3	42,7	16,4	83,6	73,2	26,8
35-39	62,3	37,7	23,7	76,3	68,3	31,7
40-44	63	37	29	71	60,9	39,1
45-49	63,1	36,9	32,3	67,7	57,8	42,2
50-54	66,8	33,2	38,1	61,9	52,6	47,4
55-59	70,2	29,8	46,8	53,2	50,7	49,3
60-64	69	31	52,9	47,1	47,9	52,1
64-69	70,7	29,3	58	42	48,8	51,2
70-74	70,5	29,5	61,1	38,9	49,9	50,1
75-79	76	24	66,6	33,4	49,3	50,7
80+	68,8	31,2	68,3	31,7	55,4	44,6
Total	53,7	46,3	30,8	69,2	64,6	35,4
DEPARTEMENT DE PODOR						
Groupe d'âge	Monogame		Polygame		ENSEMBLE	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Monogame	Polygame
oct-14	31,6	68,4	28	72	79,8	20,2
15-19	11,4	88,6	8,2	91,8	81,4	18,6
20-24	22	78	5,1	94,9	77,6	22,4
25-29	36,3	63,7	8,2	91,8	75,4	24,6
30-34	50,8	49,2	15,9	84,1	73,2	26,8
35-39	55,2	44,8	22,3	77,7	68,6	31,4
40-44	55,6	44,4	26,1	73,9	64,9	35,1
45-49	58,4	41,6	33,5	66,5	61,1	38,9
50-54	61	39	37,8	62,2	60,9	39,1
55-59	63,1	36,9	43,8	56,2	58	42
60-64	61,9	38,1	51,5	48,5	61	39
64-69	65,5	34,5	60,1	39,9	61	39
70-74	64	36	60,1	39,9	64,6	35,4
75-79	69,3	30,7	65,7	34,3	67,3	32,7
80+	68,5	31,5	68,1	31,9	70,7	29,3
Total	46,7	53,3	28,4	71,6	69,1	30,9
DEPARTEMENT DE SAINT LOUIS						
	Monogame		Polygame		ENSEMBLE	

Groupe d'âge	Monogame		Polygame		ENSEMBLE	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Monogame	Polygame
oct-14	47	53	44,9	55,1	73,8	26,2
15-19	12,9	87,1	10,6	89,4	79,5	20,5
20-24	17	83	3,5	96,5	79	21
25-29	34,5	65,5	4,5	95,5	78,9	21,1
30-34	46,2	53,8	10,7	89,3	76,4	23,6
35-39	53,2	46,8	16,4	83,6	72,4	27,6
40-44	57,5	42,5	24,2	75,8	67	33
45-49	57,4	42,6	28,2	71,8	63	37
50-54	59,8	40,2	35,2	64,8	60,1	39,9
55-59	63,6	36,4	40	60	57,8	42,2
60-64	67,1	32,9	46,5	53,5	54,8	45,2
64-69	65,7	34,3	47,8	52,2	55,7	44,3
70-74	67,5	32,5	58,8	41,2	56,6	43,4
75-79	70,1	29,9	60,7	39,3	54,9	45,1
80+	68,5	31,5	64,6	35,4	59,1	40,9
Total	48,4	51,6	27,1	72,9	68,7	31,3

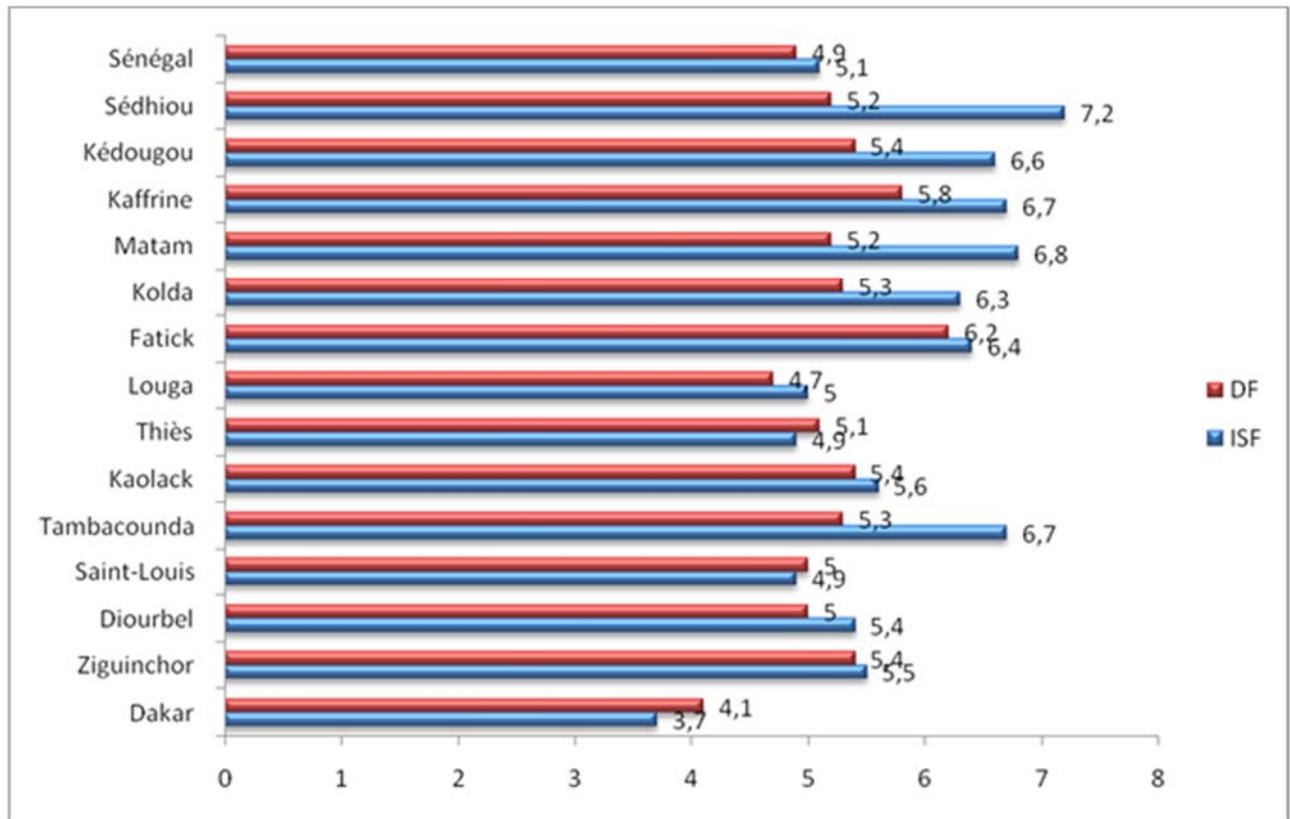
Source : ANSD.RGPHAE 2013

II.3.3. NIVEAU DE LA FECONDITE

Le nombre total de naissances vivantes pour un groupe de femmes donné résume l'expérience reproductive de ces femmes depuis leur première naissance jusqu'à la date du recensement. L'ISF de la région est de 4,9 enfants par femme, très proche du niveau national qui est de 5,1.

Selon le milieu de résidence, l'ISF est plus important en milieu rural qu'en milieu urbain avec respectivement 5,6 et 4,9 enfants par femme.

Graphique 2.5 : Fécondité du moment (ISF 15-49 ans) et fécondité passée (DF 45-49 ans) selon la région de résidence de la femme



Source : ANSD.RGPHAE2013

Tableau 2.7 : ISF par région et milieu de résidence

Région	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
Dakar	3,6	4,6	3,7
Ziguinchor	4,8	6,2	5,5
Diourbel	4,3	5,7	5,4
Saint-Louis	4,1	5,6	4,9
Tambacounda	5,5	7,1	6,7
Kaolack	4,4	6,4	5,6
Thiès	4,4	5,5	4,9
Louga	4,3	5,2	5
Fatick	5,8	6,6	6,4
Kolda	5,3	6,7	6,3
Matam	7,2	6,7	6,8
Kaffrine	4,6	7,2	6,7
Kédougou	5,8	6,9	6,6
Sédhiou	5,8	7,6	7,2
Sénégal	4,1	6,2	5,1

Source : ANSD.RGPHAE2013

II.3.4. MORTALITE

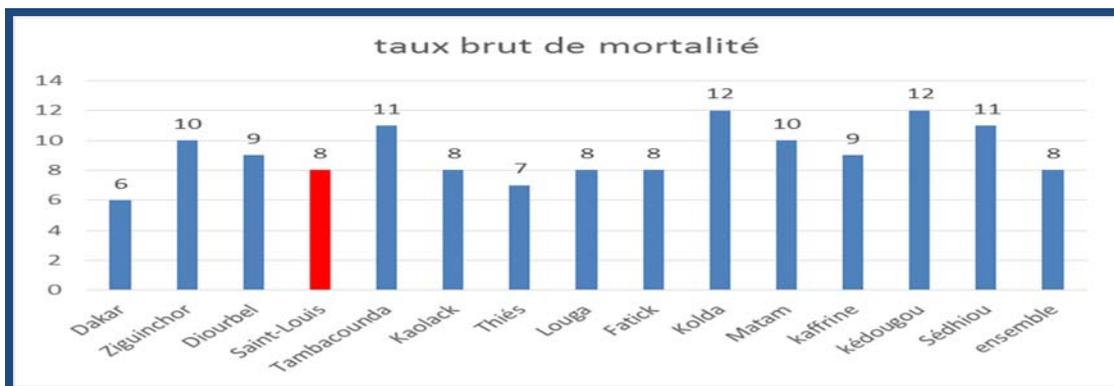
Pour apprécier la situation sanitaire de la population de la région de Saint-Louis, le RGPHAE a collecté des données sur les décès des douze derniers mois. L'analyse de cette information permet d'évaluer le niveau global de la mortalité ainsi que la structure par âge des décès.

Le taux brut de mortalité dans la région de Saint-Louis est de 8 ‰ habitants. La région se situe donc à hauteur de la moyenne nationale.

L'analyse des risques de décès des enfants avant l'âge de cinq ans révèle une amélioration timide de la situation sanitaire de la région. Les résultats de l'EDS- MICS 2010-2011 faisaient état d'un risque de mortalité infanto juvénile de 91‰. En 2013, le quotient de mortalité infanto juvénile de la région de Saint-Louis est de 90,7‰ contre 78,7‰ au niveau national. Quel que soit le sexe de l'enfant, la région de Saint-Louis enregistre des niveaux de mortalité infanto juvénile supérieur à la moyenne nationale.

L'analyse de la structure des décès permet de calculer l'espérance de vie sous l'hypothèse d'une mortalité par âge constante au fil du temps. En se basant sur les données de 2013, l'espérance de vie au niveau de la région de Saint-Louis est estimée à 64 ans, presque égal à celle du niveau national (64,8). Cette espérance de vie est plus élevée chez les femmes (65,5) que chez les hommes (63,6).

Graphique 2.6 : Taux brut de mortalité par région de résidence au Sénégal en 2013



Source : ANSD.RGPHAE2013

Tableau 2.8 : Espérance de vie à la naissance selon le sexe, la région de résidence et le milieu de résidence au Sénégal en 2013

Région	Homme	Femme	Ensemble
Dakar	68,4	70,9	69,6
Ziguinchor	62,8	62,9	62,9
Diourbel	61	64,6	62,8
Saint-Louis	63,6	65,5	64,5
Tambacounda	57,6	58,1	57,8
Kaolack	62,8	66,3	64,6
Thiès	66,8	69,6	68,2
Louga	65,6	66,8	66,2
Fatick	63,5	66,6	65,1
Kolda	54,6	54,7	54,7
Matam	59,3	61,5	60,4
Kaffrine	60,8	65,3	62,9
Kédougou	55	55,1	55
Sédhiou	56,2	57,9	57,1
Milieu de résidence			
URBAIN	66,2	68,6	67,4
RURAL	61,1	64,3	62,7
ENSEMBLE	63,2	66,5	64,8

Source : ANSD.RGPHAE2013

Tableau 2.9 : Quotients de mortalité infanto-juvénile selon le sexe, la région et le milieu de résidence au Sénégal en 2013

Région	Homme	Femme	Ensemble
Dakar	62,2	61,3	61,7
Ziguinchor	56,2	81,8	68,8
Diourbel	99,6	95,9	97,8
Saint-Louis	90,6	90,6	90,7
Tambacounda	132	137,2	134,5
Kaolack	76,5	85,9	81,1
Thiès	57	57,2	57,1
Louga	77,9	83	80,4
Fatick	72,8	74,2	73,5
Kolda	154,5	160,4	157,4
Matam	93,2	90,5	91,8
Kaffrine	97,5	79,7	88,9
Kédougou	145,5	163,7	154,2
Sédhiou	127,2	125,5	126,3
MILIEU DE RESIDENCE			
URBAIN	53,8	58,4	56
RURAL	98,3	89,8	94,2
ENSEMBLE	81	76,3	78,7

Source : ANSD.RGPHAE2013

II.3.5. DECLARATION DES FAITS D'ETAT CIVIL

En tant que système d'enregistrement continu des principaux événements démographiques, l'Etat civil représente une source d'information capitale pour l'administration et la prise de décision. Au cours du RGPHAE, des questions sur l'enregistrement des mariages, des décès et des naissances ont été posées aux enquêtés.

La déclaration des mariages est un peu fréquente dans les deux départements de Dagana et de Saint-Louis, tandis qu'au niveau de Podor, le pourcentage est faible. La proportion de mariage déclaré à l'état civil est plus élevée dans le département de Saint-Louis avec 33% suivi de Dagana 7% et Podor %.

En milieu rural, les taux de déclarations de mariages pour Dagana, Podor et Saint-Louis sont respectivement de 12%, 6% et 20%. Tandis qu'en milieu urbain, les déclarations sont plus importantes avec 46%, 19% et 38%.

Au niveau de la région de Saint-Louis, les décès sont plus déclarés que les mariages avec 72% dans le département de Saint-Louis qui enregistre le taux le plus important de déclaration ; contrairement au département de Podor où le taux de déclaration est de 14%. On note également des disparités selon le milieu de résidence avec une plus grande proportion de déclaration des décès en milieu urbain qu'en milieu rural.

Pour les déclarations de naissances, le département de Saint-Louis représente 84% pour les bulletins des naissances, suivi de Dagana 71% et Podor 55%. Les jugements supplétifs sont plus représentés à Dagana et à Podor. De même que les mariages et les décès, la déclaration des naissances demeure un problème en milieu rural. Il faut mieux sensibiliser ces populations davantage à faire les déclarations des faits d'état civil.

Tableau 2.10 Déclaration des mariages et des décès à l'état civil par département et par milieu de résidence (%)

Département	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	DECLARATION DES MARIAGES A L'ETAT CIVIL								
	Non	Oui	NSP	Non	Oui	NSP	Non	Oui	NSP
Dagana	45	46	9	83	12	5	66	28	7
Podor	71	19	10	88	6	6	85	8	6
Saint-Louis	56	38	5	75	20	5	61	33	5
	DECLARATION DES DECES								
Dagana	46	44	9	74	20	6	61	32	8
Podor	63	27	10	82	12	7	78	14	7
Saint-Louis	10	85	5	56	33	10	22	72	6

Source : ANSD.RGPHAE2013

Tableau 2.11 : Déclaration des naissances à l'état civil par département et par milieu de résidence (%)

Département	Urbain			
	bulletin de naissance	jugement supplétif	Aucun	NSP
DAGANA	87	8	2	2
PODOR	74	17	5	4
SAINT LOUIS	91	5	2	2
Rural				
DAGANA	56	21	19	4
PODOR	50	17	28	5
SAINT LOUIS	64	18	15	3
Ensemble				
DAGANA	71	15	11	3
PODOR	55	17	23	5
SAINT LOUIS	84	8	6	2

Source : ANSD .RGPHAE 2013

II.3.6. PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La proportion de handicap au niveau de la région de Saint-Louis est de 6% avec une égalité par rapport au sexe. Par contre, il est plus fréquent en milieu rural qu'en urbain avec 6% et 5%.

C'est dans le département de Podor qu'on note une plus grande proportion de handicap avec 8% de personne en situation de handicap suivi de Dagana et Saint- Louis avec des proportions égales de 5% de personnes handicapées.

Tableau 2.12 : Pourcentage de personnes en situation de handicap par département et par milieu de résidence selon le sexe (%)

Département	Milieu de résidence	Masculin		Féminin		Total	
		non handicapé	handicapé	non handicapé	handicapé	non handicapé	handicapé
DAGANA	Urbain	94	6	94	6	94	6
	Rural	96	4	95	5	95	5
	Total	95	5	95	5	95	5
PODOR	Urbain	92	8	90	10	91	9
	Rural	93	7	92	8	92	8
	Total	92	8	91	9	92	8
SAINT LOUIS	Urbain	96	4	94	6	95	5
	Rural	95	5	94	6	95	5
	Total	96	4	94	6	95	5
Total	Urbain	95	5	94	6	94	6
	Rural	94	6	93	7	93	7
	Total	94	6	93	7	94	6

Source : ANSD .RGPHAE2013

Conclusion

La population Saint-Louisienne, à l'instar du niveau national, a connu une croissance entre les recensements de 2002 et 2013, en passant de plus de 695 000 à 908 942 Habitants, soit un taux d'accroissement intercensitaire de 3.4%. La structure par âge de la population Saint-Louisienne suit fidèlement la tendance nationale avec une prédominance des jeunes, soit une pyramide des âges à base très large. L'âge moyen s'élève à 23 ans et l'âge médian se situe à 18 ans. La région est caractérisée par une structure par âge très jeune avec les moins de 15 ans qui constituent 43% contre 51 % d'adultes (15-59 ans).



Tout le monde
compte !

Chapitre III : ALPHABETISATION, NIVEAU D'INSTRUCTION ET ACTIVITE ECONOMIQUE

Résumé

Dans l'ensemble, le taux de fréquentation scolaire est plus élevé dans le département de Saint-Louis avec un taux de 72,3% ; vient ensuite le département de Dagana (56,4%) puis celui de Podor avec 43,7%. Le taux d'activité de la population de la région de Saint-Louis est de 45%. En outre, au moment du recensement, près de 4 personnes sur 10 avaient un emploi au cours des douze mois ayant précédé la collecte ou étaient à la recherche d'un emploi. Le taux de chômage est plus élevé dans le département de Podor 15,7%, suivi de celui de Dagana 11,2% et de Saint-Louis 6,3%.

Introduction

Le RGPHAE a réservé une partie à ce volet en incluant des questions relatives, d'une part, à la capacité des individus à lire et à écrire dans une langue quelconque et d'autre part, à la fréquentation scolaire.

Après la définition des concepts, ce chapitre relate en première partie l'alphabétisation et examine la répartition des personnes sachant lire et écrire dans une langue quelconque. La deuxième section aborde la scolarisation qui concerne les apprenants en cours de formation. La section dresse la situation dans les différents cycles de l'éducation que sont le préscolaire, l'élémentaire, le moyen, le secondaire et le supérieur. L'analyse par rapport à la formation professionnelle est traitée à la troisième et dernière section en sus du niveau d'instruction de l'ensemble de la population résidente de Saint- Louis de trois ans ou plus.

III.1. DEFINITION DES CONCEPTS

Dans la collecte des données sur l'éducation, l'alphabétisation, le niveau d'instruction et l'activité économique, un certain nombre de concepts a été utilisé. Ainsi, le but de cette partie est de les définir.

- **Aptitude à lire et à écrire dans une langue**

Cette variable représente le degré d'alphabétisme chez un individu et, d'après la définition de l'UNESCO, « une personne est alphabète si elle peut à la fois lire et écrire un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne en le comprenant » (UNESCO, 1958). L'indicateur qui mesure le niveau d'alphabétisation pour une population donnée, généralement celle des 15 ans et plus, est le taux d'alphabétisation représentant le rapport entre l'effectif de la population sachant lire et écrire dans une langue quelconque et l'effectif total de la population concernée.

- **Fréquentation scolaire**

La fréquentation scolaire est conçue comme étant «le fait de fréquenter régulièrement un établissement d'enseignement accrédité ou de suivre un programme d'étude homologué, à caractère public ou privé, en vue d'un apprentissage organisé à un niveau d'enseignement quelconque » (Nations Unies, 2008).

- **Activité économique habituelle**

Par activité économique, il faut retenir le travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et services destinés à la vente ou à l'autoconsommation des ménages. La personne qui exerce une activité économique, au sens de la comptabilité nationale, fournit la main d'œuvre pour la production de biens et services, marchands ou non, moyennant un salaire ou un traitement en espèce ou en nature ou en vue d'un bénéfice. Sont exclues de la sphère économique les activités illicites ou souterraines. Par contre, les activités ménagères sont mesurées.

- **Population en âge de travailler**

La population en âge de travailler est celle composée d'individus ayant atteint un âge légal pour exercer une activité économique quelconque ou pour s'engager dans la recherche active d'un emploi. Parmi les personnes en âge de travailler, on distinguera les personnes habituellement actives des inactives. L'âge minimum légal pour occuper un emploi salarié ou pour être en apprentissage est fixé au Sénégal à 15 ans.

- **Population habituellement active**

Dans le cadre du RGPHAE, c'est l'activité habituelle (c'est-à-dire celle exercée au cours des douze derniers mois précédant la date de collecte) qui est mesurée. La population habituellement active est l'ensemble des individus résidents des deux sexes, en âge de travailler (15 ans ou plus), et qui, au cours des 12 derniers mois, ont eu à occuper un emploi pendant au moins 3 mois ou qui sont inoccupés et sont à la recherche active d'un premier (ou nouvel) emploi. Elle comprend ceux qui travaillent effectivement (population active occupée) et ceux qui sont sans travail et qui en cherchent (chômeurs ayant travaillé et les primo demandeurs d'emploi). Ce concept de population active permet de mesurer le taux d'activité, qui est le rapport de la population habituellement active à celle en âge de travailler.

- **Population active habituellement occupée**

Une partie des individus habituellement actifs est occupée, c'est-à-dire formée par des personnes qui durant la période de référence (les 12 derniers mois) disposaient :

- d'un emploi salarié : personnes qui ont effectué un travail moyennant un salaire ou un traitement en espèce ou en nature ;

- ou d'un emploi non salarié : personnes qui ont effectué un travail en vue d'en tirer un bénéfice ou un gain familial, en espèces ou en nature.

Dans le cadre du Recensement, elle correspond à l'ensemble des personnes qui, au cours des 12 derniers mois précédant la date de l'interview, ont eu à exercer en continu un emploi pour une durée d'au moins 3 mois. Cette définition permet de prendre en compte dans la population des occupés, les agriculteurs, les aides familiaux, les travailleurs malades, en congé, etc.

- **Population au chômage**

Cette population est formée d'actifs habituels qui, au cours de la période de référence, n'ont jamais occupé un emploi pour une durée d'au moins 3 mois et sont à la recherche active d'un emploi qu'ils sont disponibles à occuper. Contrairement aux enquêtes sur l'emploi où le chômage se mesure à partir d'un ensemble de critères (conditions définies par le BIT), le chômage est ici appréhendé sur la base des déclarations des interviewés. On en distingue deux catégories :

- les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi ;
- les personnes n'ayant jamais travaillé et qui sont à la recherche d'un emploi (primo-demandeurs d'emploi).

III.2. NIVEAU D'ALPHABÉTISATION DE LA POPULATION

L'alphabétisation joue un rôle majeur dans le quotidien des individus et bénéficie depuis longtemps de programmes spéciaux avec l'introduction des langues nationales dans le système formel d'alphabétisation. Ce n'est qu'après l'indépendance qu'elle a fait une entrée timide dans le paysage scolaire avec une planification progressive. A côté de la langue française, « langue officielle » du pays, six langues principales que sont le Diola, le Mandingue, le Pulaar, le Sérère, le Soninké et le Wolof ainsi que l'Arabe furent homologuées et codifiées.

L'alphabétisation en français est assez répandue au sein de la région de Saint-Louis particulièrement dans le département de Saint-Louis. Pour toutes les tranches d'âge, le pourcentage de personnes pratiquant la langue française est assez élevé. On note par exemple un pourcentage de 49% pour les moins de 14 ans dans le département de Dagana, 63% pour le département de Saint-Louis et 42% dans le département de

Podor. Par contre, ces pourcentages diminuent avec l'âge, peut-être à cause de l'amorce tardive des efforts consentis dans le domaine.

L'alphabétisation en arabe semble est plus fréquente au sein du département de Saint-Louis avec des taux allant de 8% à 12% selon le groupe d'âge

L'alphabétisation en langue française reste importante presque sur toute la région.

Tableau 3.1 : Taux d'alphabétisation selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence et la langue d'alphabétisation (%)

Age	Masculin			Féminin			Total		
	langues nationales	français	Arabe	langues nationales	français	Arabe	langues nationales	français	Arabe
DEPARTEMENT DE DAGANA									
10 - 14	3	48	9	4	50	7	3	49	8
15-19	11	57	11	11	54	7	11	56	9
20-24	10	44	11	8	36	6	9	40	9
25-29	7	35	13	4	23	5	6	29	9
30-34	7	32	13	3	19	5	5	26	9
35-39	7	32	16	4	17	6	5	25	11
40-44	7	30	17	3	13	5	5	21	11
45-49	7	28	17	3	12	4	5	20	10
50-54	6	27	17	2	10	2	4	18	10
55-59	7	30	17	2	11	2	5	21	10
60-64	5	25	18	1	7	2	3	16	10
64-69	5	18	21	0	3	2	3	11	12
70-74	5	13	20	0	1	2	2	7	11
75-79	3	12	19	0	1	0	2	7	10
80+	3	9	16	0	0	1	1	4	9
DEPARTEMENT DE PODOR									
10- 14	3	35	8	4	49	2	4	42	5
15-19	10	41	11	11	51	2	11	46	6
20-24	9	26	14	8	30	2	8	28	7
25-29	7	18	14	5	15	2	6	16	7
30-34	8	18	13	5	11	1	6	14	7
35-39	11	20	13	6	10	1	8	15	6
40-44	11	17	12	5	8	1	8	12	6
45-49	12	16	13	4	6	1	8	11	7
50-54	9	14	13	2	4	1	6	9	7
55-59	10	16	13	2	3	1	6	9	7
60-64	6	11	13	1	2	1	4	6	6
64-69	4	7	12	1	1	1	2	4	6
70-74	3	6	13	1	1	1	2	3	6
75-79	3	5	14	1	0	0	2	3	7
80+	2	4	11	0	1	0	1	2	5
DEPARTEMENT DE SAINT-LOUIS									
10- 14	5	62	10	6	65	8	6	63	9
15-19	17	66	12	18	64	9	17	65	10
20-24	15	53	13	14	48	7	14	50	10
25-29	10	44	14	8	38	6	9	41	10
30-34	9	45	14	7	36	5	8	40	9

Age	Masculin			Féminin			Total		
	langues nationales	français	Arabe	langues nationales	français	Arabe	langues nationales	français	Arabe
35-39	10	48	15	8	37	6	9	42	10
40-44	12	48	16	7	34	4	9	40	10
45-49	12	49	16	6	33	4	9	40	10
50-54	12	48	16	6	31	4	9	39	10
55-59	14	52	18	6	34	3	9	42	10
60-64	13	47	18	5	25	4	8	35	11
64-69	10	41	20	3	16	4	6	27	12
70-74	7	29	21	1	7	3	4	17	11
75-79	6	29	22	2	7	3	4	18	12
80+	5	26	20	1	5	2	3	14	10

Source : ANSD.RGPHAE2013

III.3. FREQUENTATION SCOLAIRE

La fréquentation scolaire constitue un indicateur important pour apprécier la qualité des ressources humaines d'une zone. Dans l'ensemble, le taux de fréquentation scolaire est plus élevé dans le département de Saint-Louis avec un taux de 72,3% ; vient ensuite le département de Dagana (56,4%) puis celui de Podor avec 43,7%. Le milieu de résidence constitue une variable discriminante dans la fréquentation scolaire. Dans tous les départements, la fréquentation scolaire en milieu urbain est plus importante qu'en milieu rural.

Une différence est aussi observée selon sexe, car partout dans la région, la fréquentation est plus élevée chez les garçons que chez les filles.

Tableau 3.2 : Pourcentage des personnes instruites selon l'âge, le sexe, le milieu de résidence (%)

Département	MILIEU DE RESIDENCE					
	Urbain		Rural		Total	
	non	oui	non	Oui	non	Oui
DAGANA	32,8	67,2	54,2	45,8	43,6	56,4
PODOR	37,2	62,8	61,3	38,7	56,3	43,7
SAINT LOUIS	24,3	75,7	37,2	62,8	27,7	72,3
	SEXE					
	masculin		Féminin		Total	
	non	oui	non	Oui	non	Oui
DAGANA	37,8	62,2	49,7	50,3	43,6	56,4
PODOR	50,7	49,3	61,6	38,4	56,3	43,7
SAINT LOUIS	22,9	77,1	32,4	67,6	27,7	72,3

Source : ANSD.RGPHAE2013

III.4. ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION

III.4.1. VOLUME DE LA POPULATION ACTIVE

En 2013, la population active de la région de Saint-Louis était évaluée à 229592 individus. Cette population active est essentiellement composée des hommes (162541) et se situe principalement au niveau des départements de Podor et Saint-Louis avec respectivement 82980 et 81680 individus (voir annexes).

Tableau 3.3 : Répartition de la population active par sexe en 2013 de la région de Saint Louis

âge	SEXE								
	Masculin			Féminin			Total		
	populatio n active	populatio n inactive	Total	populatio n active	Populatio n inactive	Total	population active	populati on inactive	Total
[15-19]	16433	29738	46171	6934	42243	49178	23367	71982	95349
[20-24]	22107	16029	38136	9203	31975	41178	31310	48005	79314
[25-29]	23989	6649	30637	10086	24918	35004	34074	31567	65641
[30-34]	22395	3317	25712	8918	19591	28509	31313	22908	54221
[35-39]	18458	2274	20732	7777	15520	23297	26234	17794	44029
[40-44]	15807	1890	17698	6880	13701	20581	22687	15591	38279
[44-49]	12487	1608	14095	5552	10680	16232	18039	12288	30327
[50-54]	11873	2068	13942	4803	10486	15289	16677	12554	29231
[55-59]	7889	2525	10414	3238	7442	10679	11127	9967	21093
[60-64]	5442	3567	9009	1945	7490	9434	7386	11057	18443
[65-69]	2615	2578	5192	840	4637	5477	3455	7215	10669
[70,+]	3047	7504	10551	875	11258	12134	3922	18763	22685
Total	162541	79748	242289	67051	199941	266992	229592	279689	509281

Source : ANSD.RGPHAE2013

Au niveau régional, à l'exception du groupe d'âge 55-59 ans, la population inactive reste globalement majoritaire sur la population active. Cette supériorité est plus marquée aux âges jeunes (mette les tranches d'âges) et aux âges avancés.

Au niveau de Podor, quel que soit le groupe d'âge considéré, le volume de la population inactive est supérieur à celui de la population active, posant un réel problème de disponibilité de l'emploi et de qualification professionnelle.

La population active de la région se concentre essentiellement en milieu rural. Le faible degré d'urbanité de la zone pourrait en être la cause.

Tableau 3.4 : Répartition de la population active de la région de Saint Louis par milieu de résidence en 2013

Age	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Total		
	pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total
[15-19]	8675	35900	44575	14693	36081	50774	23367	71982	95349
[20-24]	14103	25161	39264	17207	22844	40051	31310	48005	79314
[25-29]	16883	15447	32330	17191	16120	33311	34074	31567	65641
[30-34]	15728	10802	26529	15585	12106	27692	31313	22908	54221
[35-39]	13274	8373	21647	12960	9421	22381	26234	17794	44029
[40-44]	11023	6917	17940	11664	8674	20338	22687	15591	38279
[44-49]	9044	6102	15146	8995	6186	15181	18039	12288	30327
[50-54]	8238	6040	14278	8438	6514	14953	16677	12554	29231
[55-59]	5406	5270	10676	5721	4696	10417	11127	9967	21093
[60-64]	2952	5738	8690	4434	5319	9753	7386	11057	18443
[65-69]	1314	3658	4972	2141	3557	5697	3455	7215	10669
[70, +[1408	8292	9700	2515	10471	12985	3922	18763	22685
Total	108048	137700	245748	121544	141989	263534	229592	279689	509281

Source : ANSD.RGPHAE2013

III.4.2. TAUX D'ACTIVITE

Le taux d'activité de la population de la région de Saint-Louis est de 45%. En outre, au moment du recensement, près de 4 personnes sur 10 avaient un emploi au cours des douze mois ayant précédé la collecte ou étaient à la recherche d'un emploi. Ce taux d'activité est plus élevé en milieu rural (46%) qu'en milieu urbain (44%).

Le taux d'activité dans les trois départements est pratiquement le même. Le département de Dagana enregistre le taux d'activité le plus élevé de la région, avec 47%.

Tableau 3.5 : Taux d'activité selon l'âge, le sexe et le milieu de résidence de la région de Saint Louis en 2013 (%)

Age	MILIEU DE RESIDENCE		
	Urbain	Rural	Total
[15-19]	19	29	25
[20-24]	36	43	39
[25-29]	52	52	52
[30-34]	59	56	58
[35-39]	61	58	60
[40-44]	61	57	59
[44-49]	60	59	59
[50-54]	58	56	57
[55-59]	51	55	53
[60-64]	34	45	40
[65-69]	26	38	32
[70, + [15	19	17
Total	44	46	45

Source : ANSD.RGPHAE2013

III.4.3. TAUX DE CHOMAGE

Le chômage est relativement faible au niveau de la région de Saint-Louis. Dans l'ensemble, seuls 2% des enquêtés ont déclaré être au chômage au moment du recensement. Cette proportion est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. En outre, le taux de chômage est plus élevé dans le département de Podor 36,7% suivi de celui de Dagana 24% et de Saint-Louis 13,6%.

Par ailleurs, le taux de chômage est plus accentué chez les hommes que chez les femmes, et ceci quel que soit le département considéré. Cette tendance se maintient au niveau des variations départementales selon le sexe.

Tableau 3.6 : Taux de chômage selon l'âge, le sexe, le département et le milieu de résidence en 2013 (%)

		MILIEU DE RESIDENCE								
		Urbain			Rural			Total		
		occupe	chômeur	Total	occupe	chômeur	Total	occupe	chômeur	Total
DAGANA	[15-19]	71,7	28,3	100,0	64,9	35,1	100,0	67,5	32,5	100,0
	[20-24]	71,9	28,1	100,0	66,7	33,3	100,0	69,1	30,9	100,0
	[25-29]	76,7	23,3	100,0	69,6	30,4	100,0	73,2	26,8	100,0
	[30-34]	83,0	17,0	100,0	71,7	28,3	100,0	77,5	22,5	100,0
	[35-39]	84,8	15,2	100,0	72,9	27,1	100,0	79,1	20,9	100,0
	[40-44]	86,2	13,8	100,0	74,0	26,0	100,0	80,1	19,9	100,0
	[44-49]	86,0	14,0	100,0	75,3	24,7	100,0	80,6	19,4	100,0
	[50-54]	88,3	11,7	100,0	76,2	23,8	100,0	82,4	17,6	100,0
	[55-59]	87,1	12,9	100,0	77,1	22,9	100,0	82,0	18,0	100,0
	[60-64]	84,6	15,4	100,0	78,7	21,3	100,0	81,2	18,8	100,0
	[65-69]	81,7	18,3	100,0	77,3	22,7	100,0	79,0	21,0	100,0
	[70,+]	76,1	23,9	100,0	69,0	31,0	100,0	71,6	28,4	100,0
	Total	81,1	18,9	100,0	71,3	28,7	100,0	76,0	24,0	100,0
PODOR	[15-19]	61,6	38,4	100,0	55,9	44,1	100,0	56,5	43,5	100,0
	[20-24]	61,7	38,3	100,0	56,2	43,8	100,0	57,0	43,0	100,0
	[25-29]	67,6	32,4	100,0	58,7	41,3	100,0	60,4	39,6	100,0
	[30-34]	67,7	32,3	100,0	61,6	38,4	100,0	62,8	37,2	100,0
	[35-39]	73,3	26,7	100,0	64,1	35,9	100,0	66,0	34,0	100,0
	[40-44]	71,4	28,6	100,0	65,5	34,5	100,0	66,7	33,3	100,0
	[44-49]	75,6	24,4	100,0	67,4	32,6	100,0	69,1	30,9	100,0
	[50-54]	76,6	23,4	100,0	67,9	32,1	100,0	69,6	30,4	100,0
	[55-59]	73,8	26,2	100,0	69,8	30,2	100,0	70,6	29,4	100,0
	[60-64]	69,3	30,7	100,0	70,4	29,6	100,0	70,2	29,8	100,0
	[65-69]	63,4	36,6	100,0	68,9	31,1	100,0	67,9	32,1	100,0
	[70,+]	55,8	44,2	100,0	60,8	39,2	100,0	59,8	40,2	100,0
	Total	68,9	31,1	100,0	62,0	38,0	100,0	63,2	36,8	100,0
	[15-19]	84,0	16,0	100,0	75,0	25,0	100,0	81,5	18,5	100,0

	MILIEU DE RESIDENCE									
	Urbain			Rural			Total			
	occupe	chômeur	Total	occupe	chômeur	Total	occupe	chômeur	Total	
SAINT-LOUIS	[20-24]	83,4	16,6	100,0	78,9	21,1	100,0	82,3	17,7	100,0
	[25-29]	84,3	15,7	100,0	82,2	17,8	100,0	83,8	16,2	100,0
	[30-34]	87,8	12,2	100,0	84,8	15,2	100,0	87,1	12,9	100,0
	[35-39]	89,5	10,5	100,0	87,5	12,5	100,0	89,0	11,0	100,0
	[40-44]	90,4	9,6	100,0	87,7	12,3	100,0	89,8	10,2	100,0
	[44-49]	90,2	9,8	100,0	88,4	11,6	100,0	89,8	10,2	100,0
	[50-54]	90,1	9,9	100,0	89,1	10,9	100,0	89,9	10,1	100,0
	[55-59]	89,1	10,9	100,0	90,0	10,0	100,0	89,3	10,7	100,0
	[60-64]	87,5	12,5	100,0	87,2	12,8	100,0	87,4	12,6	100,0
	[65-69]	82,4	17,6	100,0	91,1	8,9	100,0	85,0	15,0	100,0
	[70,+]	72,8	27,2	100,0	87,1	12,9	100,0	77,8	22,2	100,0
	Total	87,0	13,0	100,0	84,4	15,6	100,0	86,4	13,6	100,0

Source : ANDS.RGPHAE2013

		Masculin			Féminin			Total		
		occupe	chômeur	Total	occupe	chômeur	Total	occupe	chômeur	Total
DAGANA	[15-19]	76,6	23,4	100	41,6	58,4	100	67,5	32,5	100
	[20-24]	79,2	20,8	100	38,6	61,4	100	69,1	30,9	100
	[25-29]	82,2	17,8	100	45,1	54,9	100	73,2	26,8	100
	[30-34]	85,8	14,2	100	49,3	50,7	100	77,5	22,5	100
	[35-39]	87,3	12,7	100	53,3	46,7	100	79,1	20,9	100
	[40-44]	88,1	11,9	100	56,7	43,3	100	80,2	19,8	100
	[44-49]	88,0	12,0	100	60,3	39,7	100	80,7	19,3	100
	[50-54]	88,2	11,8	100	65,0	35,0	100	82,5	17,5	100
	[55-59]	86,6	13,4	100	69,6	30,4	100	82,0	18,0	100
	[60-64]	85,9	14,1	100	67,0	33,0	100	81,2	18,8	100
	[65-69]	82,4	17,6	100	68,8	31,2	100	79,0	21,0	100
	[70,+]	72,6	27,4	100	67,4	32,6	100	71,6	28,4	100
	Total	84,0	16,0	100	51,7	48,3	100	76,0	24,0	100
PODOR	[15-19]	69,2	30,8	100	30,3	69,7	100	56,6	43,4	100
	[20-24]	70,4	29,6	100	28,5	71,5	100	57,0	43,0	100
	[25-29]	74,4	25,6	100	31,2	68,8	100	60,5	39,5	100
	[30-34]	75,1	24,9	100	34,4	65,6	100	62,9	37,1	100
	[35-39]	77,8	22,2	100	38,2	61,8	100	66,0	34,0	100
	[40-44]	77,1	22,9	100	43,7	56,3	100	66,7	33,3	100
	[44-49]	77,7	22,3	100	48,5	51,5	100	69,2	30,8	100
	[50-54]	76,4	23,6	100	51,9	48,1	100	69,7	30,3	100
	[55-59]	78,0	22,0	100	49,9	50,1	100	70,6	29,4	100
	[60-64]	74,2	25,8	100	56,8	43,2	100	70,2	29,8	100
	[65-69]	70,7	29,3	100	55,7	44,3	100	67,9	32,1	100
	[70,+]	62,0	38,0	100	50,0	50,0	100	59,8	40,2	100
	Total	74,1	25,9	100	37,8002	62,1998	100	63,3	36,7	100

		Masculin			Féminin			Total		
		occupe	chômeur	Total	occupe	chômeur	Total	occupe	chômeur	Total
DAGANA	[15-19]	76,6	23,4	100	41,6	58,4	100	67,5	32,5	100
	[20-24]	79,2	20,8	100	38,6	61,4	100	69,1	30,9	100
	[25-29]	82,2	17,8	100	45,1	54,9	100	73,2	26,8	100
	[30-34]	85,8	14,2	100	49,3	50,7	100	77,5	22,5	100
	[35-39]	87,3	12,7	100	53,3	46,7	100	79,1	20,9	100
	[40-44]	88,1	11,9	100	56,7	43,3	100	80,2	19,8	100
	[44-49]	88,0	12,0	100	60,3	39,7	100	80,7	19,3	100
	[50-54]	88,2	11,8	100	65,0	35,0	100	82,5	17,5	100
	[55-59]	86,6	13,4	100	69,6	30,4	100	82,0	18,0	100
	[60-64]	85,9	14,1	100	67,0	33,0	100	81,2	18,8	100
	[65-69]	82,4	17,6	100	68,8	31,2	100	79,0	21,0	100
	[70,+]	72,6	27,4	100	67,4	32,6	100	71,6	28,4	100
	Total	84,0	16,0	100	51,7	48,3	100	76,0	24,0	100
SAINT- LOUIS	[15-19]	86,6	13,4	100	68,7	31,3	100	81,5	18,5	100
	[20-24]	87,9	12,1	100	69,6	30,4	100	82,3	17,7	100
	[25-29]	89,0	11,0	100	72,5	27,5	100	83,8	16,2	100
	[30-34]	91,6	8,4	100	77,4	22,6	100	87,1	12,9	100
	[35-39]	92,8	7,2	100	81,7	18,3	100	89,0	11,0	100
	[40-44]	92,6	7,4	100	84,0	16,0	100	89,8	10,2	100
	[44-49]	93,2	6,8	100	83,6	16,4	100	89,8	10,2	100
	[50-54]	92,6	7,4	100	84,4	15,6	100	89,9	10,1	100
	[55-59]	92,2	7,8	100	83,6	16,4	100	89,3	10,7	100
	[60-64]	89,9	10,1	100	82,2	17,8	100	87,4	12,6	100
	[65-69]	88,1	11,9	100	78,5	21,5	100	85,0	15,0	100
	[70,+]	79,4	20,6	100	74,2	25,8	100	77,8	22,2	100
	Total	90,4	9,6	100	77,8	22,2	100	86,4	13,6	100

Région de Saint-Louis

	Masculin			Féminin			Total		
	Occupe	chômeur	Total	occupe	chômeur	Total	occupe	chômeur	Total
[15-19]	76,7	23,3	100	44,5	55,5	100	67,1	32,9	100
[20-24]	79,0	21,0	100	45,6	54,4	100	69,2	30,8	100
[25-29]	82,1	17,9	100	50,5	49,5	100	72,7	27,3	100
[30-34]	84,2	15,8	100	55,0	45,0	100	75,9	24,1	100
[35-39]	86,0	14,0	100	60,3	39,7	100	78,4	21,6	100
[40-44]	85,8	14,2	100	62,9	37,1	100	78,9	21,1	100
[44-49]	86,2	13,8	100	66,5	33,5	100	80,2	19,8	100
[50-54]	85,6	14,4	100	68,9	31,1	100	80,8	19,2	100
[55-59]	85,3	14,7	100	69,1	30,9	100	80,6	19,4	100
[60-64]	81,9	18,1	100	69,1	30,9	100	78,5	21,5	100
[65-69]	78,1	21,9	100	67,7	32,3	100	75,5	24,5	100
[70,+]	68,9	31,1	100	63,1	36,9	100	67,6	32,4	100
Total	82,6	17,4	100	56,7	43,3	100	75,1	24,9	100

Conclusion

En définitive, il faut noter que dans l'ensemble, le taux de fréquentation scolaire est plus élevé dans le département de Saint-Louis avec un taux de 72,3% ; vient ensuite le département de Dagana (56,4%) puis celui de Podor avec 43,7%. Une bonne partie des jeunes est alphabétisée notamment en langue française et arabe. Cette proportion d'alphabétisés en français diminue avec l'âge; les langues nationales restent assez pratiquées dans la région et ceci à toutes les tranches d'âge.

Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE 2013)



Tout le monde
compte !

Chapitre IV : MIGRATION

Résumé

Au niveau de la région de Saint-Louis, la population résidente en 2013 est estimée à 881 706 dont 814 031 natifs de la région. L'indice de sortie qui en découle est alors de 13,7 contre un indice d'entrée de 7,7.

Concernant la migration au cours des 10 dernières années, la région de Saint Louis a enregistré 34 012 entrées, soit un indice d'entrée de 5,5.

L'indice de sortie est de 6,7 ; ce qui confirme encore le statut de la ville comme ville d'émigration. Le solde migratoire s'élève d'ailleurs à -7 938 pour un solde migratoire relatif de -1,2.

En somme, quelle que soit la période de référence considérée, la région de Saint Louis demeure plus une zone de départ qu'une zone de destination.

Introduction

L'étude sur les migrations et l'urbanisation revêt un intérêt capital pour le Sénégal. En effet, l'exode rural crée un déséquilibre entre le milieu rural et les villes. La connaissance de l'ampleur de ce déséquilibre permet une meilleure prise de décision. Les migrations entraînent une forte pression sur les équipements collectifs, un déséquilibre entre l'offre et la demande de services sociaux de base et une dégradation de l'environnement et du cadre de vie. Les informations collectées lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) de 2013 permettent de faire une analyse de la dynamique du phénomène migratoire, de fournir des données détaillées, tant sur l'ampleur des migrations internes et internationales que sur l'urbanisation.

IV.1. METHODOLOGIE

IV.1.1. VARIABLES COLLECTEES

Les variables collectées pour aborder les migrations sont : le lieu de naissance, lieu de résidence il y'a 10 ans, lieu de résidence il y'a 5 ans, lieu de résidence il y'a 1 an (12 derniers mois), motif du déplacement des migrations des 5 dernières années pour les migrations internes. Pour les immigrations internationales, le lieu de résidence il y a 10 ans, 5 ans, un an, le lieu de naissance et la variable nationalité ont été utilisées. Pour les émigrations internationales, les variables collectées sont le statut migratoire du ménage, le sexe du migrant, le lien de parenté avec le chef de ménage au départ, la date de départ, l'âge au départ, le niveau d'instruction au départ, la profession au départ, le pays de destination, le principal motif de la migration. Pour l'urbanisation, les variables utilisées sont : le milieu de résidence et les communes/arrondissements/villes.

IV.1.2. DEFINITION DES CONCEPTS ET INDICATEURS

➤ Migration interne

- Migrations internes : Les migrations internes, ou migrations intérieures sont celles dont le lieu d'origine et le lieu de destination se trouvent tous les deux compris à l'intérieur du territoire.
- Migration durée de vie : La migration durée de vie survient lorsque le lieu de résidence actuel du migrant est différent du lieu de naissance. Dans le cadre de ce chapitre, le lieu de naissance et le lieu de résidence sont ramenés à la région.

- Indice de rétention de la migration : L'indice de rétention est la proportion de non migrants parmi la population dans une unité administrative considérée.
- Indice de sortie de la migration : L'indice de sortie est la proportion des sorties parmi la population dans une unité administrative considérée en début de période.
- Indice d'entrée : L'indice d'entrée est la proportion des entrées par rapport à la population totale de l'unité administrative considérée en début de période.
- Solde migratoire : Le solde migratoire appelé aussi bilan migratoire est la différence entre les entrées et les sorties de migrants dans une unité administrative. Ce solde est positif lorsque les entrées enregistrées sont supérieures aux sorties.
- Migration totale : La migration totale est la somme des entrées et des sorties d'une zone de migration.

➤ **Migration internationale**

- Immigration durée de vie : L'immigration internationale durée de vie désigne les arrivées sur le territoire national de personnes nées à l'étranger, qu'elles soient de nationalité sénégalaise ou étrangère.
- Emigration : Les émigrations concernent les sorties du territoire national vers l'étranger. Les émigrations ne concernent que les sorties du ménage (vers l'étranger) de six mois et plus. Il s'agit de l'émigration au cours des 5 dernières années.

IV.2. MIGRATIONS INTERNES DUREE DE VIE

Les informations collectées lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage de 2013, en vue de l'étude des migrations internes durée de vie, portent sur le lieu de naissance de l'enquêté. Comparée au lieu de résidence actuelle, cette variable permet d'étudier la migration durée de vie. Un migrant interne « durée de vie » est une personne recensée résidente dans une région/département autre que sa région/département de naissance.

Au niveau de la région de Saint-Louis, la population résidente en 2013 est de 881 706 dont 814 031 natifs de la région. D'autre part, sur la population totale des natifs de la région, 129 163 sont sortis pour aller résider dans les autres régions au moment du RGPHAE. L'indice de sortie qui en découle est alors de 13,7 contre un indice d'entrée de 7,7.

La région de Saint-Louis est davantage une région d'émigration que d'immigration avec un solde migratoire de -61 488 et un solde migratoire relatif de -6 (différence entre indice d'entrée et indice de sortie).

Tableau 4.1 : Effectifs des migrants « durée de vie » selon la région d'origine

Région De Résidence Actuelle	Résidents Résidents	Résidents Non Migrants	Entrées	Indice D'entrée	Sorties	Natifs	Natifs Non Migrants	Indice De Sortie
Dakar	2 962 789	2 142 816	819 973	27,7	246 066	2 388 882	2 142 816	10,3
Ziguinchor	526 945	462 694	64 251	12,2	156 756	619 450	462 694	25,3
Diourbel	1 451 634	1 156 857	294 777	20,3	200 053	1 356 910	1 156 857	14,7
Saint-Louis	881 706	814 031	67 675	7,7	129 163	943 194	814 031	13,7
Tambacounda	661 191	606 625	54 566	8,3	58 862	665 487	606 625	8,8
Kaolack	931 214	851 891	79 323	8,5	202 479	1 054 370	851 891	19,2
Thiès	1 753 683	1 512 521	241 162	13,8	279 760	1 792 281	1 512 521	15,6
Louga	855 671	792 112	63 559	7,4	197 996	990 108	792 112	20
Fatick	701 241	633 702	67 539	9,6	150 005	783 707	633 702	19,1
Kolda	642 286	598 820	43 466	6,8	55 362	654 182	598 820	8,5
Matam	540 329	506 716	33 613	6,2	46 313	553 029	506 716	8,4
Kaffrine	546 841	511 788	35 053	6,4	74 671	586 459	511 788	12,7
Kédougou	136 379	129 037	7 342	5,4	29 718	158 755	129 037	18,7
Sédhiou	442 756	418 276	24 480	5,5	69 575	487 851	418 276	14,3

Source : ANSD.RGPHAE2013

Tableau 4.2 : Solde migratoire durée de vie

REGION	SOLDE	SOLDE RELATIF
Louga	-134 437	-12,6
Kaolack	-123 156	-10,7
Ziguinchor	-92 505	-13,1
Fatick	-82 466	-9,5
St-Louis	-61 488	-6
Sédhiou	-45 095	-8,8
Kaffrine	-39 618	-6,3
Thiès	-38 598	-1,8
Kédougou	-22 376	-13,3
Matam	-12 700	-2,2
Kolda	-11 896	-1,7
Tambacounda	-4 296	-0,5
Diourbel	94 724	5,6
Dakar	573 907	17,4

Tableau 4.3 : Soldes par région

REGION	SOLDE	SOLDE RELATIF
Louga	-134 437	-12,6
Kaolack	-123 156	-10,7
Ziguinchor	-92 505	-13,1
Fatick	-82 466	-9,5
St-Louis	-61 488	-6
Sédhiou	-45 095	-8,8
Kaffrine	-39 618	-6,3
Thiès	-38 598	-1,8
Kédougou	-22 376	-13,3
Matam	-12 700	-2,2
Kolda	-11 896	-1,7
Tambacounda	-4 296	-0,5
Diourbel	94 724	5,6
Dakar	573 907	17,4

Source : ANSD.RGPHAE2013

IV.3. MIGRATION AU COURS DES DIX DERNIERES ANNEES

Concernant la migration au cours des 10 dernières années, la région de Saint Louis a enregistré 34 012 entrées, soit un indice d'entrée de 5,5. Cependant, le volume des sorties au cours de cette période est plus important et s'élève à 41 950. L'indice de sortie est de 6,7 ; ce qui confirme encore le statut de la ville comme ville d'émigration. Le solde migratoire s'élève d'ailleurs à -7 938 pour un solde migratoire relatif de -1,2.

Tableau 4.4 : Effectifs des immigrants au cours des 10 dernières années selon la région d'origine

REGION	RESIDENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS	ENTREES	INDICE D'ENTREE	SORTIES	RESIDENTS RECENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS RECENTS	INDICE DE SORTIE
DAKAR	2 318 004	2 095 394	222 610	9,6	154 616	2 250 010	2 095 394	6,9
ZIGUINCHOR	385 983	351 206	34 777	9	45 785	396 991	351 206	11,5
DIOURBEL	978 389	841 564	136 825	14	74 582	916 146	841 564	8,1
SAINT-LOUIS	613 578	579 566	34 012	5,5	41 950	621 516	579 566	6,7
TAMBACOUNDA	437 090	411 461	25 629	5,9	30 112	441 573	411 461	6,8
KAOLACK	628 205	591 578	36 627	5,8	69 671	661 249	591 578	10,5
THIES	1 248 173	1 151 537	96 636	7,7	98 847	1 250 384	1 151 537	7,9
LOUGA	590 740	558 738	32 002	5,4	59 904	618 642	558 738	9,7
FATICK	467 007	430 253	36 754	7,9	44 586	474 839	430 253	9,4
KOLDA	421 509	400 874	20 635	4,9	25 423	426 297	400 874	6
MATAM	355 203	337 869	17 334	4,9	15 671	353 540	337 869	4,4
KAFFRINE	348 413	329 825	18 588	5,3	34 353	364 178	329 825	9,4
KEDOUGOU	91 435	86 174	5 261	5,8	14 301	100 475	86 174	14,2
SEDHIOU	289 150	274 587	14 563	5	22 452	297 039	274 587	7,6

Source : ANSD.RGPHAE.2013

Tableau 4.5 : Soldes par région

REGION	SOLDE	SOLDE RELATIF
DAKAR	67 994	2,7
ZIGUINCHOR	-11 008	-2,5
DIOURBEL	62 243	5,9
SAINT-LOUIS	-7 938	-1,2
TAMBACOUNDA	-4 483	-0,9
KAOLACK	-33 044	-4,7
THIES	-2 211	-0,2
LOUGA	-27 902	-4,3
FATICK	-7 832	-1,5
KOLDA	-4 788	-1,1
MATAM	1 663	0,5
KAFFRINE	-15 765	-4,1
KEDOUGOU	-9 040	-8,4
SEDHIOU	-7 889	-2,6

Source : ANSD.RGPHAE.2013

IV.4. MIGRATION AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES

L'analyse de la migration au cours des cinq dernières années donne une indication de la dynamique récente des mouvements de population. Au cours des cinq dernières années, la région de Saint-Louis a enregistré 30 405 entrées contre 35 658 sorties, soit un solde migratoire de -5 253.

En somme, quelle que soit la période de référence considérée, la région de Saint- Louis demeure plus une zone de départ qu'une zone de destination.

Tableau 4.6 : Effectifs des immigrants au cours des 5 dernières années selon la région d'origine

REGION	RESIDENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS	ENTREES	INDICE D'ENTREE	SORTIES	RESIDENTS RECENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS RECENTS	INDICE DE SORTIE
DAKAR	2 683 773	2 532 183	151 590	5,6	126 524	2 658 707	2532183	4,8
ZIGUINCHOR	462 676	435 773	26 903	5,8	31 608	467 381	435773	6,8
DIOURBEL	1 211 978	1 077 982	133 996	11,1	60 390	1 138 372	1077982	5,3
SAINT-LOUIS	750 143	719 738	30 405	4,1	35 658	755 396	719738	4,7
TAMBACOUNDA	552 815	528 092	24 723	4,5	26 742	554 834	528092	4,8
KAOLACK	780 583	748 435	32 148	4,1	57 156	805 591	748435	7,1
THIES	1 506 761	1 430 884	75 877	5	80 154	1 511 038	1430884	5,3
LOUGA	725 200	698 346	26 854	3,7	52 428	750 774	698346	7
FATICK	586 350	554 760	31 590	5,4	32 078	586 838	554760	5,5
KOLDA	538 616	521 218	17 398	3,2	21 255	542 473	521218	3,9
MATAM	448 270	431 862	16 408	3,7	11 658	443 520	431862	2,6
KAFFRINE	446 042	428 994	17 048	3,8	32 829	461 823	428994	7,1
KEDOUGOU	115 648	111 351	4 297	3,7	14 941	126 292	111351	11,8
SEDHIOU	370 186	357 340	12 846	3,5	18 662	376 002	357340	5

SOURCE : ANSD.RGPHAE

IV.5. INTENSITE DE LA MIGRATION INTERNE

IV.5.1. MIGRATION « DUREE DE VIE »

Les immigrants durés de vie observés pendant le recensement au niveau de la région de Saint Louis proviennent essentiellement des régions de Dakar et de Thiès. En effet, les immigrants provenant de Dakar représentent 67% des immigrants de Saint-Louis, tandis que ceux de Thiès comptent pour 16%. Cette forte affluence à partir de la capitale peut être expliquée par les échanges socio-économiques entre les deux régions. Saint-Louis accueille aussi les ressortissants des régions voisines.

IV.5.2. MIGRATION AU COURS DES 10 DERNIERES ANNEES

La dynamique migratoire des 10 dernières années obéit à une tendance similaire à celle observée au niveau de la migration durée de vie. L'essentiel des immigrants au cours des 10 dernières années proviennent des régions de Dakar, Diourbel, Kaolack et Thiès.

Les régions de destination constatées sont également similaires à celles des migrants « durée de vie ». Dakar vient en première position suivi des régions de Diourbel et Kaolack. Il convient de signaler une augmentation de la proportion des migrants vers la région de Thiès au cours de la période.

IV.5.3. MIGRATION AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES

Au cours des cinq dernières années, les ressortissants de Dakar venus s'installer à Saint Louis sont toujours plus nombreux. Ils représentent 50% du total des immigrants.

Les tendances de l'émigration récente ne s'écartent pas véritablement de celles observées au cours des 10 dernières années

Tableau 4.7 : Pourcentage des natifs, d'immigrants et d'émigrants selon la région d'origine/de destination (%)

Région	Immigration			
	natifs	résidence 5 ans	résidence 10 ans	résidence 1 an
Dakar	20,00	30,30	32,00	20,40
Ziguinchor	3,30	2,70	2,80	1,30
Diourbel	17,10	18,30	16,30	25,20
Saint-Louis	2,00	1,30	1,70	1,60
Tamba	1,80	1,30	1,90	0,70
Kaolack	26,00	14,70	16,90	10,00
Thiès	15,70	12,90	13,40	10,40

Louga	6,90	9,70	7,40	16,80
Kolda	1,60	3,20	2,20	7,10
Matam	0,80	0,60	0,50	0,70
Kafrine	2,70	1,70	2,20	0,60
Kédougou	1,30	2,80	2,20	5,10
Sédhiou	0,90	0,50	0,50	0,10
Emigration				
Région	natifs	résidence 5 ans	résidence 10 ans	résidence 1 ans
Dakar	49,00	40,60	43,50	26,30
Ziguinchor	1,50	3,20	2,50	5,30
Diourbel	14,10	10,60	12,30	12,40
Saint-Louis	1,30	3,40	2,10	6,10
Tamba	1,50	2,20	1,60	4,50
Kaolack	10,70	9,80	10,80	7,50
Thiès	16,20	18,50	18,20	19,00
Louga	1,50	1,60	1,40	2,00
Kolda	0,60	0,80	0,70	1,10
Matam	0,50	1,50	0,90	3,50
Kafrine	2,00	2,30	2,40	0,60
Kédougou	0,10	0,40	0,30	0,20
Sédhiou	0,90	5,10	3,40	11,40

Source : ANSD.RGPHAE2013

IV.6. DEPARTEMENT D'INSTALLATION DES MIGRANTS

Quelle que soit la période considérée, la région de Saint Louis reste une région traditionnelle d'émigration. Le département de Podor a enregistré le plus de sorties si on considère les 5 dernières années avec un volume de 14636 émigrants. Il est également le département qui accueille le plus d'immigrants avec un pourcentage de 47% contre 34% pour le département de Saint Louis. Les migrations des populations entre les départements sont faibles, quelle que soit la période considérée.

Tableau 4.8 : Répartition des migrants internes et externes selon le département de destination (%)

Département de départ (naissance)	département d'installation		
	Dagana	Podor	Saint-Louis
Dakar	19	44	37
Ziguinchor	17	35	48
Diourbel	9	74	17
Tamba	6	85	9
Kaolack	52	23	25
Thiès	19	36	45
Louga	18	35	46
Fatick	22	46	32
Kolda	35	48	16

Matam	15	72	13
Kafrine	21	67	12
Kédougou	29	41	30
Sédhiou	52	31	17
TOTAL	19	47	34
Dagana	96	2	2
Podor	1	99	0
Saint-Louis	2	1	97

Source : ANSD.RGPHAE2013

Département de départ (il y a 10 ans)	département d'installation		
	Dagana	Podor	Saint-Louis
Dakar	21	38	41
Ziguinchor	26	23	51
Diourbel	4	89	7
Tamba	7	87	6
Kaolack	66	14	20
Thiès	26	31	43
Louga	19	37	44
Fatick	24	39	37
Kolda	33	34	34
Matam	20	64	16
Kafrine	21	60	19
Kédougou	36	29	35
Sédhiou	49	20	31
TOTAL	19	51	29
Dagana	99	1	1
Podor	0	99	0
Saint-Louis	1	0	99

Source : ANSD.RGPHAE2013

Département de départ (il y a 5 ans)	Département d'installation		
	Dagana	Podor	Saint-Louis
Dakar	21	39	40
Ziguinchor	22	23	55
Diourbel	3	94	4
Tamba	76	91	5
Kaolack	27	10	14
Thiès	16	29	44
Louga	24	46	38
Fatick	24	46	35
Kolda	39	41	30
Matam	19	67	14
Kafrine	18	67	15
Kédougou	33	67	38
Sédhiou	41	29	34
TOTAL	18	22	23
Dagana	99	1	0
Podor	0	100	0
Saint-Louis	0	1	99

Source : ANSD.RGPHAE2013

IV.7. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DES IMMIGRANTS

Au niveau de l'immigration durée de vie, on dénombre un volume important de jeunes et d'adolescents. Cependant, en termes de valeurs relatives, la migration augmente avec l'âge. Les durées d'exposition différentes expliquent en partie cette variation de la migration par groupe d'âges.

S'agissant de la migration récente (10 et 5 ans), on note une forte intensité des mouvements migratoires entre 20 et 40 ans, que cela soit pour les immigrations ou les émigrations. Les raisons de ces déplacements pourraient être essentiellement à caractère économique ou professionnel. La tendance révèle également une plus forte mobilité des hommes que des femmes.

Tableau 4.9 : Répartition des immigrants et des émigrants durée de vie selon l'âge et le sexe

Groupe d'âge	SEXE					
	Masculin		Féminin		Total	
	immigrant durée de vie	émigrant durée de vie	immigrant durée de vie	émigrant durée de vie	immigrant durée de vie	émigrant durée de vie
0-4	2686	2885	2497	2837	5183	5722
05-09	3428	3521	3290	3659	6718	7180
10-14	3509	3490	3231	3717	6740	7207
15-19	3323	4066	3389	4903	6713	8970
20-24	3199	5463	3417	6354	6616	11817
25-29	3418	6033	3609	6630	7028	12663
30-34	3389	5606	3140	5821	6529	11427
35-39	2759	5021	2656	4945	5414	9966
40-44	2134	4697	2116	4661	4249	9358
45-49	1657	4171	1652	4260	3309	8431
50-54	1570	4431	1419	4644	2990	9075
55-59	1230	4015	911	3860	2141	7875
60-64	918	3714	701	3306	1619	7020
64-69	442	2153	419	1938	862	4091
70-74	403	1734	304	1636	707	3370
75-79	194	1163	186	1084	380	2247
80+	248	1341	227	1403	475	2744

Source : ANSD.RGPHAE2013

Tableau 4.10 : Répartition des immigrants et des émigrants des 10 dernières années selon l'âge et le sexe

Groupe d'âge	SEXE					
	Masculin		Féminin		Total	
	immigrant durée de vie	émigrant durée de vie	immigrant durée de vie	émigrant durée de vie	immigrant durée de vie	émigrant durée de vie
10-14	2330	2380	2276	2430	4605	4810
15-19	2191	2545	2267	2897	4458	5443
20-24	2167	3363	2327	3803	4495	7166
25-29	2619	3532	2426	3578	5046	7110
30-34	2411	2747	1874	2429	4285	5177
35-39	1896	1818	1299	1575	3195	3393
40-44	1370	1383	953	1194	2324	2577
45-49	986	878	640	735	1626	1613
50-54	779	779	535	650	1314	1428
55-59	539	617	358	381	897	998
60-64	424	550	279	358	703	908
64-69	230	226	133	195	363	421
70-74	159	196	134	193	294	390
75-79	90	84	94	94	184	178
80+	111	137	114	202	225	340

Source : ANSD.RGPHAE2013

Tableau 4.11 : Répartition des immigrants et des émigrants au cours des 5 dernières années selon l'âge et le sexe

Groupe d'âge	SEXE					
	Masculin		Féminin		Total	
	immigrants	émigrants	immigrants	émigrants	immigrants	émigrants
05-09	2239	2454	2079	2465	4318	4919
10-14	1839	1800	1757	1889	3596	3689
15-19	1762	1985	1847	2317	3609	4302
20-24	1780	2680	1844	2880	3624	5559
25-29	2151	2626	1804	2474	3955	5100
30-34	1800	1753	1321	1672	3121	3425
35-39	1331	1210	884	1059	2215	2269
40-44	981	918	673	882	1654	1801
45-49	743	591	453	520	1196	1111
50-54	590	571	406	505	996	1076
55-59	407	432	294	280	701	712
60-64	309	375	226	271	535	646
64-69	160	171	121	141	281	312
70-74	136	155	110	148	246	303
75-79	72	72	81	78	153	150
80+	107	119	98	164	205	283

Source : ANSD.RGPHAE2013

IV.8. MIGRATIONS INTERNATIONALES

IV.8.1. IMMIGRATIONS INTERNATIONALES

Bien que les mouvements migratoires entre la région de Saint Louis et l'extérieur restent relativement faibles, on note quelques flux provenant essentiellement de l'Afrique de l'ouest et de L'Europe. Là encore les départements de Podor et de Saint Louis accueillent plus d'internationaux, sûrement du fait de l'importance des activités touristiques au niveau de ces zones.

Tableau 4.12 : Immigration internationale par région d'origine selon la durée

Immigrants	DEPARTEMENT					
	DAGANA		PODOR		SAINT LOUIS	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Sénégal	48	12	366	57	99	50
Afrique de l'Ouest	1330	936	4556	1067	1641	330
Afrique de Centre	107	2	2080	55	71	6
Afrique du Nord	39	9	38	7	103	28
Autres Africains	6	0	65	1	8	0
Américains	11	2	67	12	24	20
Asiatiques	5	0	0	0	1	1
Européens	256	46	735	130	1040	231
Orientaux	8	0	9	1	30	3
Autres	3	1	8	0	0	1
ND	0	0	0	0	0	0
Total	1813	1008	7924	1331	3018	671

Source : ANSD.RGPHAE2013

IV.8.2. EMIGRATION INTERNATIONALE AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES

Au cours des cinq années ayant précédé le recensement, la région de Saint- Louis a enregistré le départ 15765 de ses résidents. La majorité est constituée des ressortissants de Podor.

Tableau 4.13 : Répartition des émigrants internationaux par département selon le sexe

DEPARTEMENT	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
DAGANA	1813	1008	2821
PODOR	7924	1331	9255
SAINT LOUIS	3018	671	3689
TOTAL	12755	3010	15765

Source : ANSD.RGPHAE,2013

Conclusion

La région de Saint-Louis est plus une région d'émigration que d'immigration avec un solde migratoire de -61 488 et un solde migratoire relatif de -6 (différence entre indice d'entrée et indice de sortie). Quant aux mouvements migratoires, la région de Saint-Louis reste une ville traditionnelle d'émigration essentiellement vers les régions de Dakar et de Thiès. Les motivations de ces mouvements sont surtout à caractère socio-économiques. Les flux migratoires vers l'international concernent surtout l'Afrique de l'Ouest. La présence d'internationaux reste assez faible, malgré la fréquentation touristique.



Tout le monde
compte !

Chapitre V :

MENAGE-HABITAT-ENVIRONNEMENT

Résumé

Dans la région de Saint-Louis, un ménage ordinaire compte en moyenne 08 personnes, ce qui est égal à la moyenne nationale. En outre, 29% des ménages comptent 2 personnes par pièce à usage d'habitation.

La moitié des ménages de la région ont accès à l'électricité (51%) et la lampe rechargeable constitue la deuxième source d'éclairage utilisée par 27% des ménages.

Dans la région de Saint-Louis, 42% des ménages utilisent des latrines comme type d'aisance (couvertes, non couvertes et ventilés).

Introduction

Ce présent chapitre a trait aux ménages ordinaires et collectifs. En apparence simple, la notion de ménage est assez complexe et mérite d'être suffisamment explicitée pour une compréhension uniforme. Après les définitions des concepts du ménage, ce chapitre traite de la situation socio-démographiques des chefs de ménages de la taille des ménages ainsi que du niveau de vie des ménages.

V.1. DEFINITION DES CONCEPTS

Le ménage peut être défini comme un groupe de personnes, apparentées ou non, vivant ensemble sous le même toit et mettant en commun tout ou partie de leurs ressources pour subvenir à leurs besoins essentiels, notamment le logement et la nourriture. Ces personnes appelées membres du ménage prennent généralement leurs repas en commun et reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne, le chef de ménage (CM). L'appartenance à un ménage dépend également de la durée de résidence. En effet, toute personne ayant passé au moins 6 mois ou qui en a l'intention, est considérée comme membre du ménage. Dans nos langues nationales, les notions de "ndieul" en Wolof, "ngank" en Serer, "hirandé" en Toucouleur et "Siitik" en Diola, rendent fidèlement le sens du concept de ménage. Ces ménages ainsi définis sont connus sous le nom de ménages ordinaires. Il existe une autre catégorie de ménages rarement étudiée appelée ménage collectif. Un ménage collectif est défini comme un ensemble de personnes résidant dans un établissement public ou privé pour des raisons de santé, d'étude, d'incarcération, de vacances, etc. A la différence des ménages ordinaires, la notion de chef de ménage n'est pas utilisée pour les ménages collectifs, on parle plutôt de responsable.

V.2. CARACTERISTIQUES DES MENAGES

V.2.1. TAILLE DES MENAGES

Dans la région de Saint-Louis, un ménage ordinaire compte en moyenne 08 personnes, ce qui est égal à la moyenne nationale. En outre, la taille moyenne des ménages est plus élevée en milieu rural (9) qu'en milieu urbain (8).

En termes de variation départementale, Podor enregistre la taille moyenne de ménage la plus élevée de la région avec en moyenne 9 personnes.

Tableau 5.1: Répartition des ménages recensés selon la taille du ménage par département

Département	Taille du ménage		
	MILIEU DE RESIDENCE		
	Urbain	Rural	Total
DAGANA	8	8	8
PODOR	9	9	9
SAINT LOUIS	8	10	8
Total	8	9	8

Source : ANSD. RGPHAE2013

V.2.2. CARACTERISTIQUES DU CHEF DE MENAGE (CM)

Le nombre de chefs de ménage augmente avec l'âge, quel que soit le département. Dans l'ensemble, les chefs de ménage de moins de 20 ans sont faiblement représentés au niveau des trois départements.

Au niveau régional, 24% des ménages sont dirigés par une femme. La proportion de femme chef de ménage est plus élevée dans le département de Saint-Louis (35%) suivi du département de Podor (20%) et (15%) pour Dagana.

Tableau 5.2 : Répartition des CM selon le groupe d'âge et le sexe par département et par milieu de résidence (%)

Groupe d'âge	DEPARTEMENT									TOTAL REGION		
	DAGANA			PODOR			SAINT LOUIS					
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
41913	0	100	100	0	100	100	0	100	100	0	100	100
15-19	78	22	100	52	48	100	69	31	100	63	37	100
20-24	82	18	100	72	28	100	69	31	100	74	26	100
25-29	85	15	100	79	21	100	69	31	100	78	22	100
30-34	88	12	100	82	18	100	69	31	100	80	20	100
35-39	88	12	100	84	16	100	69	31	100	80	20	100
40-44	85	15	100	80	20	100	69	31	100	78	22	100
45-49	83	17	100	80	20	100	66	34	100	76	24	100
50-54	83	17	100	80	20	100	64	36	100	75	25	100
55-59	82	18	100	78	22	100	65	35	100	75	25	100
60-64	83	17	100	79	21	100	63	37	100	74	26	100
64-69	81	19	100	81	19	100	59	42	100	73	27	100
70-74	86	14	100	79	21	100	59	41	100	73	27	100
75-79	88	12	100	84	16	100	60	40	100	75	25	100
80+	85	15	100	87	24	253	59	41	100	75	25	100
Total	85	15	100	80	20	100	65	35	100	76	24	100

Source : ANSD.RGPHAE2013

V.3. CARACTERISTIQUES DES HABITATIONS

Au niveau de la région de Saint-Louis, plus de la moitié des ménages vivent principalement dans des maisons basses (69%). Outre ce principal type de logement, 21% des ménages vivent dans des cases. Les immeubles à appartement représentent 6% des logements utilisés par les ménages de la région.

Plus de 80% des ménages sont propriétaires de leur logement. La location ne concerne que 9% des ménages de la région. Les ménages propriétaires sont plus fréquents dans les départements de Podor (91%) et de Dagana (81%) et dans une moindre mesure dans le département de Saint-Louis (67%).

L'auto construction est le principal mode d'acquisition du logement (86%). Le reste des ménages ont acquis leur logement par héritage (10%).

Tableau 5.3 : Répartition des ménages par département selon les caractéristiques de l'habitat

		DEPARTEMENT			Total
		DAGANA	PODOR	SAINT LOUIS	
Type de logement	Autre	0%	2%	1%	1%
	Case	22%	34%	4%	21%
	Baraque	2%	2%	2%	2%
	Maison basse	73%	60%	78%	69%
	Maison à étage	2%	2%	14%	6%
	Immeuble à Appartement	0%	0%	1%	0%
	Total	100%	100%	100%	100%
	Propriétaire	81%	91%	67%	80%

		DEPARTEMENT			Total
		DAGANA	PODOR	SAINT LOUIS	
Statut d'occupation	Co propriétaire	4%	3%	8%	5%
	Locataire	10%	3%	17%	9%
	Co locataire	2%	0%	2%	1%
	Location-vente	0%	0%	0%	0%
	Logé par employeur	1%	1%	2%	1%
	Logé par les parents/amis	2%	2%	3%	2%
	Autre	1%	1%	1%	1%
	Total	100%	100%	100%	100%
	Mode d'acquisition du logement	Auto construction	89%	91%	77%
Promoteur immobilier		0%	0%	0%	0%
Coopérative d'habitat		0%	0%	1%	1%
Héritage		8%	6%	20%	10%
Autre		3%	3%	2%	2%
Total		100%	100%	100%	100%

Source : ANSD.RGPHAE2013

V.4. DENSITE DU LOGEMENT

La densité du logement permet d'évaluer la promiscuité au sein du ménage. Au niveau de la région de Saint-Louis, 29% des ménages comptent 2 personnes par pièce à usage d'habitation. Dans plus de 70 % des ménages du département, le nombre moyen de personnes par pièce à usage d'habitation se situe entre 1 et 3 personnes. Les ménages comptant 5 personnes ou plus par pièce à usage d'habitation, représentent 9% de l'ensemble des ménages ordinaires.

Tableau 5.4 : Répartition des ménages selon la densité du logement par département et par milieu de résidence (%)

Département	Densité						Total
	moins d'une pers	une pers	deux pers	trois pers	quatre pers	5 pers et +	
DAGANA	5	29	31	18	8	8	100
PODOR	4	24	30	20	11	12	100
SAINT LOUIS	8	34	28	15	7	8	100
Total	6	29	29	18	9	9	100

Source : ANSD.RGPHAE2013

V.5. APPROVISIONNEMENT EN EAU

Dans la région de Saint-Louis, le robinet dans logement demeure la source principale d'approvisionnement avec 32% des ménages qui utilise l'eau de robinet ; si plus de la moitié de la population de Saint-Louis y ont recours, juste 12% de celle de Podor en profitent.

V.6. MODE D'ECLAIRAGE

Au niveau de la région de Saint-Louis, presque la moitié des ménages ont accès à l'électricité (51%). la lampe rechargeable vient en deuxième position avec (27%). La lampe tempête est utilisée par 7% des ménages alors que la bougie ne concerne que 4% des ménages. L'électricité est principalement utilisée dans le département de Saint-Louis (84%) et Dagana (55%) et dans une moindre mesure dans le département de Podor (22%).

V.7. TYPE D'AISSANCE

Le type d'aisance utilisé par les ménages renseigne sur les conditions d'hygiène et d'assainissement de la région. Dans la région de Saint-Louis, 42% des ménages utilisent des latrines comme type d'aisance (couvertes, non couvertes et ventilés). Le raccordement au système d'égouts est presque faible dans la région (7%). En outre, 30% des ménages utilisent des toilettes avec fosse.

Malgré les efforts réalisés dans la lutte contre la défécation à l'air libre, 17% des ménages de la région utilisent la nature comme type d'aisance. Cette proportion est

particulièrement élevée dans les départements de Podor et Dagana avec respectivement 27% et 19%.

Tableau 5.5 : Répartition des ménages selon le type d'aisance utilisé par département et par milieu de résidence (%)

		DEPARTEMENT			
		DAGANA	PODOR	SAINT LOUIS	Total
Sources principales de l'eau de boisson des ménages	Robinet dans logement	25	12	60	32
	Robinet dans cour/parcelle	21	21	18	20
	Robinet public/borne fontaine	36	12	15	20
	Puits à pompe ou forage	3	18	0	8
	Puits protégé	3	9	2	5
	Puits non protégé	6	18	3	10
	Source protégée	1	1	0	1
	Source non protégée	3	4	0	3
	Camion-citerne	0	1	0	1
	Charrette avec petite citerne/tonneau	1	1	0	1
	Eau de surface	1	3	0	1
	Eau minérale/améliorée	0	0	0	0
	Total	100	100	100	100
	Electricité	55	22	84	51

		DEPARTEMENT			
		DAGANA	PODOR	SAINT LOUIS	Total
Principal mode d'éclairage	Solaire	2	3	1	2
	Groupe électrogène	1	0	0	0
	Gaz	0	0	0	0
	Lampe à pétrole artisanale	1	2	0	1
	Lampe tempête	7	11	2	7
	Bougie	8	1	4	4
	Bois	4	9	0	5
	Lampe rechargeable	22	48	7	27
	Autre	1	5	0	2
	Total	100	100	100	100
Principal type d'aisance	Chasse raccordée à l'égout	3	2	18	7
	Chasse avec fosse	34	10	50	30
	Couverte	25	21	17	21
	Non couverte	12	32	8	18
	Ventilée améliorée	2	4	2	3
	Edicule public	2	2	1	2
	Dans la nature	19	27	3	17
	Autre	3	3	1	2
	Total	100	100	100	100

Source : ANSD.RGPHAE2013

Conclusion

Au-delà des caractéristiques des ménages, il ressort une taille moyenne de 8 personnes par ménage et une proportion des chefs de ménage femmes à 24%. Ce chapitre avait pour but de percevoir le bien-être des ménages en s'intéressant à certains éléments sociaux de base tels que l'habitat (69% habitent dans des maisons bases), la source d'approvisionnement en eau (32 % utilisent l'eau de robinet), le mode d'éclairage (51% ont accès à l'électricité) et le type d'aisance (42% utilisent des latrines).

Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE 2013)



Tout le monde
compte !

Chapitre VI : AGRICULTURE

Résumé

La région de Saint-Louis est une région où la pêche, l'élevage et l'agriculture occupent une place centrale dans l'économie de la région. En effet, 66% des ménages en milieu rural et 34% des ménages en milieu urbain s'adonnent à cette activité sans y être seulement salariés.

Dans la région de Saint-Louis, 70989 ménages pratiquent au moins une activité agricole. Cependant, les 47056 sont en milieu rural et les 23933 en zone urbaine. L'élevage est la principale grande culture pratiquée dans la région (42239 Ménages), suivi de la culture pluviale (21756) et la culture irriguée hors maraichage (18495). Le maraichage est pratiqué par 10085 ménages et l'arboriculture fruitière par 774 ménages.

Introduction

Le secteur agricole est considéré comme le levier de l'économie nationale. Il constitue un secteur-clé pour le développement économique et social du pays, compte tenu d'une part de la population qui en dépend directement et d'autre part de sa dimension stratégique en matière de sécurité alimentaire, et de sa contribution dans la régulation des équilibres macroéconomiques et sociaux.

A cet égard, la disponibilité d'informations fiables, pertinentes et actualisées est un préalable pour une réussite de toute politique économique. De plus, l'élaboration de programmes de développement socioéconomique nécessite la disponibilité d'informations sectorielles de qualité.

VI.1. REPARTITION SPATIALE DES MENAGES AGRICOLES

La région de Saint-Louis est une région où la pêche, l'élevage et l'agriculture occupent une place centrale dans l'économie de la région. En effet, 66% des ménages en milieu rural et 34% des ménages en milieu urbain s'adonnent à cette activité sans y être seulement salariés. En outre, 9,4% des ménages agricoles du Sénégal résident dans la région de Saint-Louis.

Tableau 6.1 : Répartition des ménages Agricoles par département et par milieu de résidence

REGION	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	% Effectif	Effectif	% Effectif	Effectif	% Effectif
DAKAR	59 865	94,1	3 736	5,9	63 601	8,4
ZIGUINCHOR	12 242	28,8	30 298	71,2	42 540	5,6
DIOURBEL	6 888	10,8	57 031	89,2	63 919	8,5
SAINT-LOUIS	23 933	33,7	47 056	66,3	70 989	9,4
TAMBACOUNDA	7 669	16,2	39 814	83,8	47 483	6,3
KAOLACK	11 663	20,1	46 468	79,9	58 131	7,7
THIES	29 830	30,9	66 757	69,1	96 587	12,8
LOUGA	9 355	13	62 676	87	72 031	9,5
FATICK	7 095	12,3	50 473	87,7	57 568	7,6
KOLDA	10 333	20,2	40 764	79,8	51 097	6,8
MATAM	7 507	17,6	35 180	82,4	42 687	5,6
KAFFRINE	4 376	10	39 540	90	43 916	5,8
KEDOUGOU	2 335	18,4	10 329	81,6	12 664	1,7
SEDHIOU	4 995	15,5	27 324	84,5	32 319	4,3
SENEGAL	198 086	26,2	557 446	73,8	755 532	100

Source : ANSD.RGPHAE2013

VI.2. GRANDES CULTURES PRATIQUEES

Dans la région de Saint-Louis, 70989 ménages pratiquent au moins une activité agricole. Cependant, les 47056 sont en milieu rural et les 23933 en zone urbaine. Le département de Podor comporte le plus nombre de ménages agricoles (35065) comparé aux départements de Saint-Louis (17162) et Dagana (18762).

L'élevage est la principale grande culture pratiquée dans la région (42239 ménages) suivi de la culture pluviale (21756) et la culture irriguée hors maraîchage (18495). Le maraîchage est pratiqué par 10085 ménages et l'arboriculture fruitière par 774 ménages. Ainsi, sur l'ensemble des ménages, 3112 pratiquent la pêche ou l'aquaculture.

La plupart des ménages de la région pratique à la fois l'agriculture pluviale et l'élevage. La floriculture, la sylviculture et la culture de décrue ne sont pratiquées que par une infime partie des ménages de la région.

Tableau 6.2 : Répartition des ménages agricoles par milieu de résidence selon le type de grandes cultures pratiquées

Département	MILIEU DE RESIDENCE					
	Urbain		Rural		Total	
	Y - a-t- il au moins un membre du ménage qui pratique une activité agricole au sens large		Y - a-t- il au moins un membre du ménage qui pratique une activité agricole au sens large		Y - a-t- il au moins un membre du ménage qui pratique une activité agricole au sens large	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
DAGANA	7567	6838	2800	11924	10367	18762
PODOR	2353	5844	4177	29221	6530	35065
SAINT LOUIS	15268	11251	2049	5911	17317	17162
Total	25188	23933	9026	47056	34214	70989

Source : ANSD.RGPHAE2013

Tableau 6.3 : Répartition des ménages agricoles par département et par milieu de résidence selon le type de grandes cultures pratiquées

Cultures pratiquées		DEPARTEMENT		
		DAGANA	PODOR	SAINT LOUIS
		Count	Count	Count
Culture pluviale	Non	14783	20539	13911
	Oui	3979	14526	3251
Culture irriguée (hors maraîchage)	Non	11029	24798	16667
	Oui	7733	10267	495
Culture maraîchère	Non	15229	30562	15113
	Oui	3533	4503	2049
Culture de décrue	Non	17827	19826	16863
	Oui	935	15239	299
Arboriculture fruitière	Non	18523	34903	16789

	Oui	239	162	373
	Non	18737	34981	17148
Sylviculture	Oui	25	84	14
	Non	18407	34204	15266
Pêche/Aquaculture	Oui	355	861	1896
	Non	18724	34986	17045
Floriculture	Oui	38	79	117
	Non	8586	12475	7689
Elevage	Oui	10176	22590	9473

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Conclusion

La région de Saint-Louis est une région où la pêche, l'élevage et l'agriculture sont les activités dominantes de l'économie de la région. En effet, 66% des ménages en milieu rural et 34% des ménages en milieu urbain s'adonnent à ses activités sans y être seulement salariés. En outre, 9,4% des ménages agricoles du Sénégal résident dans la région de Saint-Louis.

CONCLUSION GENERALE

Le RHPHAE 2013 est innovant du point de vue méthodologique et organisationnel. Il nous a permis d'avoir dans des délais très courts les résultats. En effet, lors des derniers recensements, il fallait attendre plus d'un an pour avoir le rapport provisoire, alors que pour cette opération, ce rapport était disponible trois mois après la clôture de la collecte.

A l'instar du niveau national, la région a connu une croissance entre les recensements de 2002 et 2013, en passant de plus de 695000 à 908942 habitants, soit un taux d'accroissement intercensitaire de 3.4%. La structure par âge de la population Saint-Louisienne reproduit fidèlement la tendance nationale avec une prédominance des jeunes, soit une pyramide des âges à base très large. L'âge moyen s'élève à 23 ans et l'âge médian se situe à 18 ans. La région est caractérisée par une structure par âge très jeune avec les moins de 15 ans qui constituent 43% contre 51 % d'adultes (15-59 ans).

Avec un solde migratoire de -61 488 et un solde migratoire relatif de -6, la région de Saint-Louis est plus une région d'émigration que d'immigration (différence entre indice d'entrée et indice de sortie). Quant aux mouvements migratoires, la région de Saint-Louis reste une ville traditionnelle d'émigration essentiellement vers les régions de Dakar et de Thiès. Les motivations de ces mouvements sont surtout à caractère socio-économiques. Les flux migratoires vers l'international concernent surtout l'Afrique de l'Ouest. La présence d'internationaux reste assez faible, malgré la fréquentation touristique.

La taille moyenne des ménages en région est de 08 personnes. Elle est plus élevée en milieu rural (9) qu'en milieu urbain (8). Au niveau de la région de Saint-Louis, 69% des ménages vivent principalement dans des maisons basses et plus de 21% dans des cases. Plus de 80% des ménages sont propriétaires de leur logement. La location ne concerne que 9% des ménages de la région. Les ménages propriétaires sont plus fréquents dans les départements de Podor (91%) et de Dagana (81%) et dans une

moindre mesure dans le département de Saint-Louis (67%). L'auto construction est le principal mode d'acquisition du logement (86%). Le reste des ménages ont acquis leur logement par héritage (10%).

Par ailleurs, les données relatives au type d'aisance nous renseignent sur une ville où les conditions d'assainissement restent encore précaires, malgré les tentatives d'instauration de réseaux d'assainissement et d'accès à l'eau potable. En effet, 32% des ménages trouvent leur eau de boisson directement à partir des robinets de logement et la défécation à l'air libre est encore une réalité avec 17% des ménages qui s'y adonnent.

Bien que la région soit bien baignée par le fleuve Sénégal et d'autres cours d'eau environnants, les activités agricoles sont encore tributaires de la pluviométrie. La région de Saint-Louis est une région où la pêche, l'élevage et l'agriculture sont les activités dominantes de l'économie de la région. En effet, 66% des ménages en milieu rural et 34% des ménages en milieu urbain s'adonnent à ses activités sans y être seulement salarié. En outre, 9,4% des ménages agricoles du Sénégal résident dans la région de Saint-Louis.

En résumé, avec 172800 ha de terres irrigables, la disponibilité de l'eau et l'encadrement des institutions comme la SAED, l'ANCAR et les pouvoirs publics la région de Saint Louis est en phase de devenir le grenier du Sénégal en productions céréalières. Ceci renvoie le projet du chef de l'Etat d'atteindre l'autosuffisance en riz en 2017 dont 60% de la production est assignée à la vallée du fleuve. Ainsi, par une synergie régionale, Saint Louis est partie pour être un pôle de développement comme indiqué dans l'esprit de l'acte 3 de la décentralisation, afin de réaliser le PSE aux environs de 2035.

Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE 2013)



ANNEXES

Chapitre VII : ANNEXES

Annexe 1 : Répartition de la population par département et par groupe d'âge selon le sexe

Départements	Groupe d'âge	SEXE		
		Masculin	Féminin	Total
		Effectif	Effectif	Effectif
DAGANA	0-4 ans	17824	16686	34509
	5-9 ans	19435	17294	36729
	10-14 ans	16166	14569	30735
	15-19 ans	13567	12725	26292
	20-24 ans	11224	10766	21990
	25-29 ans	9456	9356	18812
	30-34 ans	8023	7438	15461
	35-39 ans	6360	5964	12324
	40-44 ans	5259	5302	10561
	45-49 ans	4103	4261	8364
	50-54 ans	4041	4026	8067
	55-59 ans	3125	2771	5895
	60-64 ans	2413	2199	4612
	65-69 ans	1329	1223	2552
	70-74 ans	1064	1036	2100
	75-79 ans	652	564	1216
	80+	730	744	1474
	Total		124771	116924
PODOR	0-4 ans	31712	30549	62260
	5-9 ans	31753	30682	62434
	10-14 ans	24922	24234	49156
	15-19 ans	19608	20685	40293
	20-24 ans	14684	15683	30367
	25-29 ans	10930	12956	23886
	30-34 ans	9276	10729	20005

Tout le monde compte !



Départements	Groupe d'âge	SEXE		
		Masculin	Féminin	Total
		Effectif	Effectif	Effectif
	35-39 ans	7369	8674	16043
	40-44 ans	6452	8204	14656
	45-49 ans	5166	5979	11144
	50-54 ans	5048	5653	10701
	55-59 ans	3640	3951	7591
	60-64 ans	3463	3848	7311
	65-69 ans	2201	2260	4461
	70-74 ans	1811	2296	4107
	75-79 ans	1256	1357	2612
	80+	1687	2034	3722
	Total	180977	189774	370751
SAINT-LOUIS	0-4 ans	19150	18378	37528
	5-9 ans	21036	18913	39949
	10-14 ans	19604	16763	36367
	15-19 ans	16751	15820	32571
	20-24 ans	15510	15024	30534
	25-29 ans	11486	12818	24304
	30-34 ans	8861	10370	19231
	35-39 ans	7293	8676	15969
	40-44 ans	6175	7093	13268
	45-49 ans	4935	6000	10936
	50-54 ans	4928	5618	10546
	55-59 ans	3665	3960	7625
	60-64 ans	3142	3394	6536
	65-69 ans	1668	1995	3663
	70-74 ans	1372	1707	3079
	75-79 ans	926	1035	1961
	80+	1063	1365	2428
Total	147568	148928	296496	

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Annexe 2 : Répartition par âge région de Saint-Louis

Age	Masculin	Féminin	population totale
0-4 ans	68 685	65 612	134 297
5-9 ans	72 224	66 889	139 113
10-14 ans	60 692	55 567	116 259
15-19 ans	49 926	49 230	99 156
20-24 ans	41 418	41 473	82 891
25-29 ans	31 872	35 130	67 002
30-34 ans	26 160	28 537	54 697
35-39 ans	21 022	23 315	44 337
40-44 ans	17 887	20 598	38 485
45-49 ans	14 204	16 240	30 444
50-54 ans	14 018	15 297	29 315
55-59 ans	10 429	10 682	21 111
60-64 ans	9 018	9 441	18 459
65-69 ans	5 198	5 478	10 676
70-74 ans	4 247	5 039	9 286
75-79 ans	2 834	2 955	5 789
80 et +	3481	4143	7624
Total	453 315	455 626	908 941

Source : ANSD.RGPHAE2013

Annexe 3 : Rapport de masculinité

Source : ANSD.RGPHAE2013

Groupe d'âge	Rapport M. Dagana	Rapport M. Podor	Rapport M. Saint-Louis
0-4 ans	107%	104%	104%
5-9 ans	112%	103%	111%
10-14 ans	111%	103%	117%
15-19 ans	107%	95%	106%
20-24 ans	104%	94%	103%
25-29 ans	101%	84%	90%
30-34 ans	108%	86%	85%
35-39 ans	107%	85%	84%
40-44 ans	99%	79%	87%
45-49 ans	96%	86%	82%
50-54 ans	100%	89%	88%
55-59 ans	113%	92%	93%
60-64 ans	110%	90%	93%
65-69 ans	109%	97%	84%
70-74 ans	103%	79%	80%
75-79 ans	116%	93%	89%
80+	98%	83%	78%

Annexe 4 : Répartition de la population de la région de saint louis par département selon l'état matrimonial

Départements	Effectif						Total
	marié	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé	
DAGANA	84879	77314	3976	1653	33	97	167952
PODOR	123182	106307	8523	3128	84	238	241462
SAINT LOUIS	96706	102866	6786	3668	27	92	210146

Source : ANSD.RGPHAE2013

Annexe 5 : Répartition de la population de la région de saint louis par département selon l'état matrimonial

Département	effectif							Total
	monogame	polygame	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé	
DAGANA	54801	30079	77314	3976	1653	33	97	167952
PODOR	85177	38005	106307	8523	3128	84	238	241462
SAINT LOUIS	66479	30227	102866	6786	3668	27	92	210146
Total	206457	98312	286487	19285	8449	144	426	619560

Source : ANSD.RGPHAE2013

Annexe 6 : Répartition des soldes migratoires par région

REGION	SOLDE ABSOLU	SOLDE RELATIF
DAKAR	25 066	0,8
ZIGUINCHOR	-4 705	-1
DIOURBEL	73 606	5,8
SAINT-LOUIS	-5 253	-0,6
TAMBACOUNDA	-2 019	-0,3
KAOLACK	-25 008	-3
THIES	-4 277	-0,3
LOUGA	-25 574	-3,3
FATICK	-488	-0,1
KOLDA	-3 857	-0,7
MATAM	4 750	1,1
KAFFRINE	-15 781	-3,3
KEDOUGOU	-10 644	-8,1
SEDHIOU	-5 816	-1,5

Annexe 7 : Répartition de la population active par département, par sexe en 2013

Age	SEXE								
	Masculin			Féminin			Total		
	populati on active	populat ion inactiv e	Total	populatio n active	Populatio n inacti ve	Total	populatio n active	population inactive	Total
DEPARTEMENT DE DAGANA									
[15-19]	4539	8408	12 947	1598	11109	12 707	6137	19 517	25 654
[20-24]	6734	4290	11 024	2227	8531	10 758	8961	12 821	21 782
[25-29]	7674	1681	9 355	2456	6880	9 336	10130	8 561	18 691
[30-34]	7162	809	7 971	2112	5310	7 422	9274	6 119	15 393
[35-39]	5788	527	6 315	1831	4124	5 955	7619	4 651	12 270
[40-44]	4781	453	5 234	1616	3677	5 293	6397	4 130	10 527
[44-49]	3735	356	4 091	1341	2920	4 261	5076	3 276	8 352
[50-54]	3522	506	4 028	1154	2867	4 021	4676	3 373	8 049
[55-59]	2183	938	3 121	804	1964	2 768	2987	2 902	5 889
[60-64]	1393	1017	2 410	458	1736	2 194	1851	2 753	4 604
[65-69]	657	669	1 326	222	999	1 221	879	1 668	2 547
[70,+]	744	1701	2 445	184	2159	2 343	928	3 860	4 788
Total	48 912	21 355	70 267	16 003	52 276	68 279	64915	73 631	138 546
DEPARTEMENT DE PODOR									
[15-19]	6727	11662	18 389	3242	17435	20 677	9969	29 097	39 066
[20-24]	7827	6220	14 047	3676	11994	15 670	11503	18 214	29 717
[25-29]	7753	2836	10 589	3706	9223	12 929	11459	12 059	23 518
[30-34]	7514	1608	9 122	3241	7482	10 723	10755	9 090	19 845
[35-39]	6177	1138	7 315	2609	6062	8 671	8786	7 200	15 986
[40-44]	5503	919	6 422	2491	5708	8 199	7994	6 627	14 621
[44-49]	4347	800	5 147	1793	4184	5 977	6140	4 984	11 124
[50-54]	4174	862	5 036	1586	4067	5 653	5760	4 929	10 689
[55-59]	2932	705	3 637	1052	2899	3 951	3984	3 604	7 588
[60-64]	2425	1037	3 462	725	3122	3 847	3150	4 159	7 309
[65-69]	1291	908	2 199	302	1958	2 260	1593	2 866	4 459
[70,+]	1539	3210	4 749	348	5338	5 686	1887	8 548	10 435
Total	58 209	31 905	90 114	24 771	79 472	104 243	82980	111 377	194 357
DEPARTEMENT DE SAINT-LOUIS									
[15-19]	5167	9669	14836	2094	13699	15793	7261	23368	30629
[20-24]	7546	5519	13065	3300	11450	14750	10846	16969	27815
[25-29]	8562	2132	10694	3923	8815	12738	12485	10947	23432
[30-34]	7719	901	8620	3565	6798	10363	11284	7699	18983
[35-39]	6493	608	7101	3337	5334	8671	9830	5942	15772
[40-44]	5523	518	6041	2773	4315	7088	8296	4833	13129
[44-49]	4404	453	4857	2418	3576	5994	6822	4029	10851
[50-54]	4177	700	4877	2063	3552	5615	6240	4252	10492
[55-59]	2775	883	3658	1382	2579	3961	4157	3462	7619
[60-64]	1624	1513	3137	761	2632	3393	2385	4145	6530
[65-69]	666	1000	1666	315	1680	1995	981	2680	3661
[70,+]	764	2594	3358	344	3761	4105	1108	6355	7463

Age	SEXE								
	Masculin			Féminin			Total		
	populati on active	populat ion inactiv e	Total	populatio n active	Populatio n inacti ve	Total	populatio n active	population inactive	Total
Total	55 420	26 490	81 910	26 275	68 191	94 466	81 695	94 681	176 376
REGION DE SAINT-LOUIS									
[15-19]	16433	29738	46171	6934	42243	49178	23367	71982	95349
[20-24]	22107	16029	38136	9203	31975	41178	31310	48005	79314
[25-29]	23989	6649	30637	10086	24918	35004	34074	31567	65641
[30-34]	22395	3317	25712	8918	19591	28509	31313	22908	54221
[35-39]	18458	2274	20732	7777	15520	23297	26234	17794	44029
[40-44]	15807	1890	17698	6880	13701	20581	22687	15591	38279
[44-49]	12487	1608	14095	5552	10680	16232	18039	12288	30327
[50-54]	11873	2068	13942	4803	10486	15289	16677	12554	29231
[55-59]	7889	2525	10414	3238	7442	10679	11127	9967	21093
[60-64]	5442	3567	9009	1945	7490	9434	7386	11057	18443
[65-69]	2615	2578	5192	840	4637	5477	3455	7215	10669
[70,+]	3047	7504	10551	875	11258	12134	3922	18763	22685
Total	16254 1	79748	24228 9	67051	199941	26699 2	229592	279689	509281

Annexe 8 : Répartition de la population active par département, par milieu de résidence en 2013

Age	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Total		
	pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total
DEPARTEMENT DE DAGANA									
[15-19]	2296	10844	13141	3841	8673	12514	6137	19517	25654
[20-24]	4005	7284	11289	4955	5537	10493	8961	12821	21782
[25-29]	5099	4403	9502	5031	4158	9189	10130	8561	18691
[30-34]	4740	3118	7859	4533	3001	7534	9274	6119	15393
[35-39]	3948	2294	6242	3671	2358	6029	7620	4651	12271
[40-44]	3197	1970	5167	3200	2160	5360	6397	4130	10527
[44-49]	2550	1701	4250	2527	1575	4102	5077	3275	8352
[50-54]	2420	1724	4143	2257	1649	3906	4676	3373	8049
[55-59]	1452	1743	3196	1535	1159	2693	2987	2902	5889
[60-64]	767	1568	2336	1083	1185	2268	1850	2753	4604
[65-69]	338	908	1246	542	761	1303	880	1669	2549
[70,+]	338	1816	2154	590	2044	2635	928	3860	4788
Total	31152	39372	70524	33766	34259	68025	64918	73632	138550

DEPARTEMENT DE PODOR									
[15-19]	1119	7710	8829	8850	21387	30237	9969	29097	39066
[20-24]	1765	4747	6512	9737	13467	23205	11503	18214	29717
[25-29]	2206	2798	5004	9254	9261	18515	11460	12059	23519
[30-34]	2226	2063	4289	8529	7027	15556	10754	9090	19844
[35-39]	1778	1664	3443	7007	5536	12543	8785	7201	15986
[40-44]	1536	1359	2895	6458	5268	11726	7994	6627	14622
[44-49]	1263	1270	2533	4876	3713	8590	6140	4984	11123
[50-54]	1143	1035	2177	4618	3894	8512	5760	4929	10689
[55-59]	785	776	1561	3199	2827	6026	3984	3603	7587
[60-64]	525	863	1389	2625	3296	5921	3150	4159	7309
[65-69]	291	642	932	1303	2224	3527	1594	2866	4459
[70, + [347	1718	2065	1540	6829	8369	1887	8547	10434
Total	14984	26646	41630	67996	84730	152726	82980	111377	194356
DEPARTEMENT DE SAINT-LOUIS									
[15-19]	5259	17346	22605	2002	6022	8024	7261	23367	30629
[20-24]	8332	13130	21462	2515	3839	6353	10846	16969	27815
[25-29]	9578	8246	17824	2906	2701	5607	12484	10947	23431
[30-34]	8762	5620	14382	2523	2079	4602	11285	7699	18984
[35-39]	7547	4415	11962	2282	1527	3809	9829	5942	15771
[40-44]	6290	3588	9878	2006	1246	3252	8296	4834	13130
[44-49]	5231	3131	8362	1591	898	2489	6823	4029	10852
[50-54]	4676	3282	7957	1564	970	2535	6240	4252	10492
[55-59]	3169	2751	5920	987	710	1698	4156	3461	7617
[60-64]	1659	3307	4966	726	838	1564	2385	4145	6530
[65-69]	685	2109	2794	296	572	867	981	2680	3661
[70,+ [723	4758	5481	384	1598	1982	1107	6356	7463
Total	61912	71682	133593	19783	22999	42782	81694	94681	176375
REGION DE SAINT-LOUIS									
[15-19]	8675	35900	44575	14693	36081	50774	23367	71982	95349
[20-24]	14103	25161	39264	17207	22844	40051	31310	48005	79314
[25-29]	16883	15447	32330	17191	16120	33311	34074	31567	65641
[30-34]	15728	10802	26529	15585	12106	27692	31313	22908	54221
[35-39]	13274	8373	21647	12960	9421	22381	26234	17794	44029
[40-44]	11023	6917	17940	11664	8674	20338	22687	15591	38279
[44-49]	9044	6102	15146	8995	6186	15181	18039	12288	30327
[50-54]	8238	6040	14278	8438	6514	14953	16677	12554	29231

[55-59]	5406	5270	10676	5721	4696	10417	11127	9967	21093
[60-64]	2952	5738	8690	4434	5319	9753	7386	11057	18443
[65-69]	1314	3658	4972	2141	3557	5697	3455	7215	10669
[70, +[1408	8292	9700	2515	10471	12985	3922	18763	22685
Total	108048	137700	245748	121544	141989	263534	229592	279689	509281

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Annexe 9. Taux d'activité selon l'âge, le sexe, par département et le milieu de résidence en 2013

Age	MILIEU DE RESIDENCE		
	Urbain	Rural	Total
	DEPARTEMENT DE DAGANA		
[15-19]	17%	31%	24%
[20-24]	35%	47%	41%
[25-29]	54%	55%	54%
[30-34]	60%	60%	60%
[35-39]	63%	61%	62%
[40-44]	62%	60%	61%
[44-49]	60%	62%	61%
[50-54]	58%	58%	58%
[55-59]	45%	57%	51%
[60-64]	33%	48%	40%
[65-69]	27%	42%	35%
[70, + [16%	22%	19%
Total	44%	50%	47%
	DEPARTEMENT DE PODOR		
[15-19]	13%	29%	26%
[20-24]	27%	42%	39%
[25-29]	44%	50%	49%
[30-34]	52%	55%	54%
[35-39]	52%	56%	55%
[40-44]	53%	55%	55%
[44-49]	50%	57%	55%
[50-54]	53%	54%	54%
[55-59]	50%	53%	53%
[60-64]	38%	44%	43%

[65-69]	31%	37%	36%
[70, + [17%	18%	18%
Total	36%	45%	43%
DEPARTEMENT DE SAINT-LOUIS			
[15-19]	23%	25%	24%
[20-24]	39%	40%	39%
[25-29]	54%	52%	53%
[30-34]	61%	55%	59%
[35-39]	63%	60%	62%
[40-44]	64%	62%	63%
[44-49]	63%	64%	63%
[50-54]	59%	62%	59%
[55-59]	54%	58%	55%
[60-64]	33%	46%	37%
[65-69]	25%	34%	27%
[70,+[13%	19%	15%
Total	46%	46%	46%
REGION DE SAINT-LOUIS			
[15-19]	19%	29%	25%
[20-24]	36%	43%	39%
[25-29]	52%	52%	52%
[30-34]	59%	56%	58%
[35-39]	61%	58%	60%
[40-44]	61%	57%	59%
[44-49]	60%	59%	59%
[50-54]	58%	56%	57%
[55-59]	51%	55%	53%
[60-64]	34%	45%	40%
[65-69]	26%	38%	32%
[70, + [15%	19%	17%
Total	44%	46%	45%

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE 2013)



*Tout le monde
compte !*

EQUIPE DU PROJET RGPHAE

Personnel d'encadrement du projet RGPHAE

N°	FONCTION	TITULAIRE
1.	Directeur national	Directeur Général, ANSD Babakar FALL
2.	Directeur national adjoint	Directeur Général Adjoint, ANSD Mamadou Falou MBENGUE Directeurs Partenaires Mamadou DIALLO (DA) Ibrahima MENDY (DAPSA) Ababacar Sy GAYE (Horticulture) Mamadou Ousseynou SAKHO (DIREL)
3.	Coordonnateur technique national	Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales Cheikh Tidiane NDIAYE
4.	Coordonnateur technique national adjoint	Chef de la Division du Recensement et des Statistiques Démographiques Papa Ibrahima Sylmang SENE
5.	Conseiller technique national	Démographe Ibrahima SARR
6.	Responsable section communication et plaidoyer	El Hadji Malick GUEYE
7.	Responsable section conception, analyse et évaluation des données	Fatou Bintou NIANG
8.	Responsable de la section cartographie	Venus SAR
9.	Responsables section opérations de terrain	Djibril Oumar LY
10.	Responsable section infrastructure technologique	Oumar FALL
11.	Responsable section travaux d'impression et diffusion	Mamadou BAH
12.	Responsables section gestion des ressources humaines	Mame Coumba SANKHARE
13.	Responsables section logistique	Mountaga TALL
14.	Responsable section gestion financière	El Hadji Amadou DIOP YAGUE
15.	Responsable supervision régionale	Mamadou DIENG
16.	Secrétariat Technique Permanent/Equipe de veille El Hadji Malick DIAME, Hamidou BÂ, Mamadou NIANG, Adama SECK, Djibril Oumar LY, Tahir DIOP, Ousseynou SARR, Mamadou Dieng NGOM (DAPSA), Baldé SOME (DAPSA), Ibrahima NDIAYE (DHORT), Moussa MBAYE (DIREL)	
17.	Coordination administrative en régions Dakar : Samba NDIAYE, Diourbel : Mbouya TRAORE, Fatick : Issa DIOP, Kaffrine : Mamadou DAFPE, Kaolack : Mbaye NDIAYE, Kolda : Oumy DIOP, Kédougou : Assane THIOUNE, Louga : Alioune CISSE, Matam : Racine DIA ; Saint-Louis : Abou BA, Sédhiou : Mamanding DHIEDHIOU, Tambacounda : Samba Gallo BA, Thiès : Oumy LAYE/Daouda DIOP (P.I), Ziguinchor : Thiayedia NDIAYE	
18.	Coordination administrative et technique en régions Central : Couca Tabane BEYE, Ibrahima BASSE, Bigué BADIANE, Aida FALL, Amadou Lamine NDIAYE, EL Hadji Alassane DIOP, Fatou DIOUF, Leilatoula SAGNA, Yacine SOW, Ramoutoulaye MBENGUE, Ngoné GUEYE, Aida MBENGUE, AmethSy THIONGANE Dakar : Fatou Bintou NIANG, Meissa NDOUR, Mody DIOP, Khady GNING, Momath CISSE, Papa Mabèye DIOP, Macoumba DIOUF, Ndèye Aida FAYE, Diourbel : Boubacar DIOUF, Fatou Faye BESSANE, Fatick : Awa CISSOKO, Ibrahima DIOUF, Maguette SARR, Mamadou Dieng NGOM, Kaffrine : Mory DIOUSS, Modou Ndour FAYE, Adjibou Oppa BARRY Kaolack : El Hadji Malick NDAO, Papa Ibrahima NDOUR, Kolda : Serge MANEL, Atoumane NDIAYE, Mamadou WONE Kédougou : Mamadou GUEYE, Louga : Amadou Fall DIOUF, Ndiouma FAYE, Matam : Djiby DIOP, Mékha BABOU, Saint-Louis : Khoudia WADE, Atoumane FALL, Sédhiou : Jean R. MALOU, Ababacar NDIAYE, Khadim SANE, Assane Niang GADIAGA, Tambacounda : Venus SARR, Khadim DIOP, El Hadji Djiby DIOP Thiès : Oumy DIAGNE, Ibrahima NDIAYE, Daouda DIOP, Ziguinchor : Mahmoud DIOUF, Ndèye Binta DIEME, Fodé DIEME.	
19.	Cellule technique, Numérisation, Reprographie et Saisie des DR Ibra DIOME, Pape Djiby BA, Abdoulaye SARR, Ndèye Awa DIOP, Abdoulaye NDIAYE, Mouhamadou DIOP, MouslimSakho, Hameth THAM, Chérif Sidou DIEDHIOU, Serigne Saliou FAYE, Moussa GNING, Alain François DIATTA, El Hadji Djiby DIOP, Ababacar NDIAYE, Moussa Mamadou BA,	
20.	Ce dispositif a été complété par 45 coordonnateurs départementaux, 225 coordonnateurs TIC, 608 superviseurs, 2.565 contrôleurs, 17.164 agents recenseurs et une centaine de chauffeurs.	